



Fournir Créer Planifier Motiver
Inspire **Prévenir** Promouvoir
Encourager Éduquer
Communiquer Adapter



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est ***la ressource nationale pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail***. Le CCHST favorise le mieux être global, à savoir la santé physique, la santé psychologique et la santé mentale, chez les travailleurs canadiens en offrant des renseignements, de la formation, de l'éducation, des systèmes de gestion et des solutions qui appuient les programmes de santé et de sécurité ainsi que la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Contenu



- 2** Message du président du Conseil des gouverneurs
- 3** Message du président
- 4** Conseil des gouverneurs
- 5** Produits et services
- 7** Service de demandes de renseignements et à la clientèle
- 11** Services d'éducation et de formation
- 19** Services généraux de santé et de sécurité
- 23** Services d'information sur les produits chimiques
- 33** Communications
- 41** Systèmes
- 43** Rapport financier

Message du président du Conseil des gouverneurs



Au cours de la dernière année, ce fut un honneur pour moi d'agir à titre de président du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ces fonctions m'ont donné l'occasion, tout comme aux autres gouverneurs, d'orienter et d'appuyer des initiatives qui renforcent le rôle du CCHST en tant que chef de file de la promotion de milieux de travail plus sains et plus sécuritaires pour tous les Canadiens.

Les services et l'expertise hors du commun fournis par le CCHST aux employeurs, aux employés et à la population en général ont été particulièrement mis en évidence lors de l'épidémie de grippe H1N1 au printemps 2009. Le CCHST a offert gratuitement sur son site Web des outils et des ressources pour aider les Canadiens et les autres habitants de la planète à se préparer à une éventuelle pandémie. Ainsi, le Centre a offert un cours en ligne expliquant les caractéristiques d'une pandémie et fournissant d'importants conseils sur la façon dont les particuliers et les entreprises peuvent, par des mesures proactives, éviter une situation de crise en limitant la propagation de la grippe en milieu de travail. D'autres produits du CCHST, comme les Outils en cas de pandémie, aident les entreprises et les organisations à prévoir les pandémies et à y réagir. Le Centre a joué un rôle crucial en aidant les Canadiens à faire face à la grippe H1N1, et mes collègues gouverneurs et moi-même sommes fiers de son apport.

Un an plus tôt, en avril 2008, le Conseil a tenu une séance de planification stratégique de deux jours au cours de laquelle les gouverneurs ont pris part à une discussion animée et fructueuse sur les orientations stratégiques de l'organisation pour les prochaines années. Ces orientations consistent notamment à accroître la visibilité du CCHST non seulement parmi les spécialistes de la SST, mais également en dehors de cette communauté, et à renforcer le rôle du Centre à titre de source reconnue et autorisée d'information fiable sur la santé et la sécurité au travail.

L'une des façons de réaliser ces objectifs consiste à organiser des forums nationaux sur la santé et la sécurité au travail. Jusqu'à présent, le CCHST a tenu deux forums de ce type, qui ont permis de réunir des Canadiens représentant tous les groupes d'intervenants : employeurs, travailleurs, gouvernements, étudiants et professionnels travaillant dans le domaine. Lors des forums, les participants ont accès à des recherches de pointe et des pratiques novatrices, ont amplement l'occasion de prendre part à des discussions et des dialogues et se renseignent sur les nouveaux outils pouvant servir à réduire/éliminer le nombre de décès et de blessures au travail. Le troisième forum national du CCHST devrait avoir lieu dans la région de la capitale nationale au début de 2010. Son thème sera « À l'avant garde de l'évolution du milieu de travail ».

Le CCHST continue de promouvoir l'avenir des professionnels de la SST en décernant des bourses d'études Dick Martin. C'est en 2002 que le Conseil des gouverneurs a mis sur pied ce programme de bourses à la mémoire de Dick Martin, pionnier et défenseur de la santé et de la sécurité au travail au Canada et ancien gouverneur. Chaque année, trois étudiants de niveau postsecondaire inscrits à des programmes canadiens d'études en santé et sécurité au travail reçoivent une bourse de 3 000 \$. Les récipiendaires des bourses de 2009 sont Dianne San Juan, de l'Ontario, Chun-Yip Hon, de la Colombie Britannique, et Erik Mortensen, de l'Alberta. Félicitations aux trois récipiendaires!

Par ailleurs, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux gouverneurs sortants : Murray Sunstrum, du Canadian Petroleum Safety Council, et Allan Walker, du gouvernement de la Saskatchewan. Chacun a participé avec la même ardeur aux discussions du Conseil et a contribué à faire en sorte que le CCHST demeure une organisation dynamique et pertinente.

Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux gouverneurs : Diana Miles, du gouvernement de la Colombie Britannique, Glennis Bihun, du gouvernement de la Saskatchewan, Sylvester Wong, du gouvernement des Territoires du Nord Ouest, Matthew Firth, du Congrès du travail du Canada, Gordon Lloyd, de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, Harry Phillips, des Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF) et Normand Côté, de l'Association des banquiers canadiens.

Mes collègues gouverneurs et moi-même nous réjouissons à la perspective de continuer de travailler avec le personnel professionnel du CCHST en vue de contribuer à l'atteinte de notre objectif commun qui est de veiller à ce que tous les Canadiens – qu'ils travaillent dans des mines ou des tours de bureaux, sur des chantiers de construction ou dans des hôpitaux, dans des aéroports ou chez des dépanneurs – puissent rentrer chez eux sains et saufs à la fin de leur journée de travail.

Scott Streiner
Président, Conseil des gouverneurs

Message du président

On se souviendra du dernier exercice comme d'une période difficile où les Canadiens ont dû composer avec la turbulence et le stress générés par le ralentissement économique. Sur un marché de l'emploi en constante évolution, les travailleurs canadiens n'auront d'autre choix que de gagner en autonomie s'ils veulent participer à une économie en pleine mutation et faire face à l'incertitude économique. Chacun devra prendre les moyens d'assurer sa prospérité et son bien être futurs, à la différence des membres de la génération précédente, qui pouvaient espérer un emploi à vie au service de la même entreprise. Le CCHST a fait beaucoup d'efforts pour suivre le rythme : il a adapté ses produits et services pour aider les Canadiens aux prises avec ces changements radicaux dans le monde du travail.

Au cours de l'exercice écoulé, le CCHST a étendu son rayonnement parmi la population canadienne en mettant au point plusieurs outils de communication gratuits, dont Workscape, un babillard en ligne où les gens intéressés par la santé et la sécurité peuvent partager leurs expériences et échanger idées et renseignements. Conscient de l'importance d'informer les nouveaux travailleurs sur la santé et la sécurité au travail, le CCHST a aussi lancé la Zone des jeunes travailleurs, portail gratuit destiné aux jeunes travailleurs, aux parents, aux enseignants et aux employeurs. En outre, le CCHST continue de nouer des partenariats et de collaborer avec les gouvernements, les groupes d'employeurs, les syndicats et d'autres organismes pour améliorer la santé, la sécurité et le mieux être intégral des travailleurs canadiens.

Le CCHST a aussi multiplié les nouveaux services, augmentant le nombre et la portée des cours, des publications, des services publics, des logiciels et des outils qu'il offre pour aider les Canadiens à travailler prudemment et à rester en bonne santé. Nous avons lancé Travaux SST, un système en ligne de gestion de la santé et de la sécurité au travail, qui vise à aider les organisations à établir des programmes de santé et de sécurité au travail ainsi qu'à se conformer aux exigences réglementaires. Le CCHST a en outre développé CANWrite, un logiciel de rédaction de FS, pour aider les professionnels de la santé et de la sécurité à rédiger facilement des FS conformes aux exigences du SIMDUT pour chacun de leurs produits.



La situation actuelle n'est pas facile, mais il y a lieu de se réjouir, parce que beaucoup de projets hors du commun s'annoncent pour le prochain exercice. Nous avons déjà commencé à planifier notre troisième forum national qui se tiendra à Gatineau, au Québec, en mars 2010, sous le thème « À l'avant garde de l'évolution du milieu de travail ». Ce forum se veut un lieu d'échange unique où experts, travailleurs, employeurs et représentants gouvernementaux peuvent partager leurs connaissances et mieux comprendre comment le milieu de travail peut s'adapter au changement pour relever les défis qui pèsent sur la santé, la sécurité et le bien être des travailleurs de notre pays. Nous continuerons à promouvoir nos programmes et services, à nouer de nouveaux partenariats et à accroître le rayonnement de nos activités pour mieux servir les Canadiens.

J'aimerais exprimer mes remerciements et ma gratitude au personnel du CCHST pour son engagement, ses efforts et sa précieuse contribution. J'aimerais exprimer également ma gratitude au Conseil des gouverneurs du CCHST qui guide et soutient notre travail, et partage notre vision.

Len Hong
Président et chef de la direction

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale

Président Scott Streiner, *Gouvernement du Canada*

Représentants des travailleurs Matthew Firth, *Syndicat canadien de la fonction publique*
Marie Clarke Walker, *Congrès du travail du Canada*
Nancy Hutchison, *Métallurgistes unis*
Mona Sykes, *Gouvernement de la Colombie Britannique et travailleurs du secteur des services*

Représentants des employeurs Jean Dalton, *Manufacturiers et Exportateurs du Canada*
Gordon Lloyd, *Association canadienne des fabricants de produits chimiques*
Harry Phillips, *Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF)*

Représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux Douglas Stanley, *Nouveau Brunswick*
Don Hurst, *Manitoba*
Kimberly Dunphy, *Terre Neuve et Labrador*
Stuart MacLean, *Nouvelle Écosse*
Diana Miles, *Colombie Britannique*
Glennis Bihun, *Saskatchewan*
Sylvester Wong, *T.N. O. et Nunavut*
Suzanna Zagar, *Ontario*

Conseil d'administration S. Len Hong (Président)
Nancy Hutchison
Marie Clarke Walker
Jean Dalton
Gordon Lloyd
Stuart MacLean

Comité de vérification Scott Streiner (Président)
Nancy Hutchison
Mona Sykes
Jean Dalton
Stuart MacLean
Don Hurst

Produits et services



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail est un chef de file reconnu comme fournisseur de programmes, de produits et de services efficaces : ceux-ci s'appuient sur le corpus de connaissances du CCHST, sur ses bases de données en santé et sécurité au travail, et sur la mise en application des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner au sein d'un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement sa zone d'influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de services offerts tout en apportant les améliorations qui lui permettront :

- ▶ d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- ▶ de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs ainsi que l'incidence des services offerts;

- ▶ d'intensifier l'analyse des besoins précis des Canadiens et d'y répondre pleinement;
- ▶ d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- ▶ de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des Canadiens;
- ▶ de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes utilisés en vue d'améliorer le rendement, de faciliter la reddition des comptes et de favoriser les progrès continus;
- ▶ de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.

Organisation du personnel et des groupes de travail

Le CCHST remplit son mandat, qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail et d'encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et psychologique des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Ces produits et services sont conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail dans le but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail ci après :



► Service de demandes de renseignements

► Services généraux de santé et de sécurité

Cours (en classe et en ligne)

Réponses SST et publications

Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité

► Services généraux de santé et de sécurité

Législation

Bases de données

Projets

► Produits chimiques

FS

Bases de données et logiciel CANWrite™

Projets

► Communications

Promouvoir le CCHST de même que ses produits et services

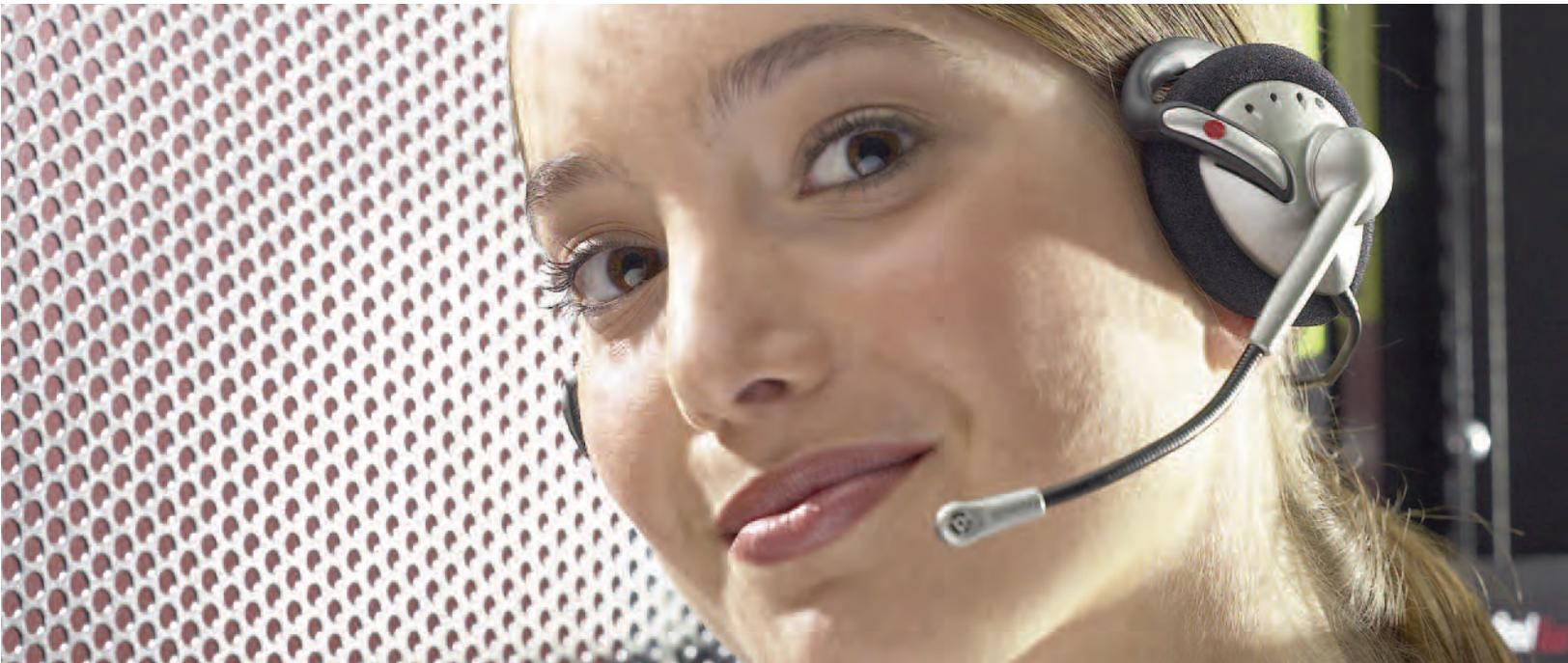
Promouvoir la santé et la sécurité au travail au Canada

► Systèmes

Infrastructures matérielle et logicielle des systèmes

Systèmes d'information sur les produits et services

Service de demandes de renseignements



Ce groupe offre un service bilingue et convivial aux Canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur les produits et services du CCHST.

Le Service

Le Service de demandes de renseignements permet aux travailleurs du Canada d'avoir accès gratuitement et à titre confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais.

Le Service répond aux questions transmises par téléphone, par courriel, par courrier postal et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.

Au cours de l'exercice écoulé, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

Colombie-Britannique	WorkSafe BC
Manitoba	Division de la sécurité et de l'hygiène au travail, Travail et Immigration Manitoba
Nouveau Brunswick	Travail sécuritaire NB
Terre-Neuve-et-Labrador	Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services
Territoires du Nord Ouest, Nunavut	Commission de la sécurité Nunavut au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut
Nouvelle-Écosse	Occupational Health & Safety Division, Nova Scotia Department of Environment and Labour
Ontario	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
Île-du-Prince-Édouard	Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board
Saskatchewan	Occupational Health and Safety Division, Saskatchewan Labour

Portée

Au cours de l'exercice écoulé, le personnel du Service de demandes de renseignements a reçu 12 514 demandes provenant de l'ensemble des provinces et territoires du Canada par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces faisant le plus souvent appel à ses services sont l'Ontario (50,5 %), l'Alberta (15,5 %) et le Québec (10,7 %). Le tableau 1 fournit une ventilation géographique par province du nombre de demandes de renseignements reçues.

Tableau 1

Ventilation par province du nombre de demandes de renseignements Exercice du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	
Province	Pourcentage
Alberta	15,5 %
Colombie Britannique	7,5 %
Manitoba	3,2 %
Nouveau Brunswick	2,5 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4 %
Nouvelle-Écosse	3,1 %
Territoires du Nord-Ouest	0,2 %
Nunavut	0,1 %
Ontario	50,5 %
Île-du-Prince-Édouard	0,8 %
Québec	10,7 %
Saskatchewan	4,3 %
Yukon	0,2 %
Total	100,0 %



Au cours de l'exercice, le Service de demandes de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel, la grippe aviaire ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. Le tableau 2 fournit une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

Tableau 2

Thèmes faisant l'objet des demandes de renseignements Exercice du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	
Thèmes	Pourcentage
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	35,5 %
Renvois à d'autres sources	19,2 %
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés industriels	16,2 %
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	8,9 %
Questions juridiques générales	6,1 %
SST - Généralités/sources d'information	5,0 %
Risques physiques	4,4 %
Autres	4,2 %
Statistiques	0,5 %
Total	100,0 %

Dans le cadre de l'enquête annuelle sur la satisfaction des clients, nous avons reçu des commentaires de 943 utilisateurs du Service de demandes de renseignements (contre 757 utilisateurs au cours de l'exercice précédent). Soixante deux pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation des renseignements fournis par le CCHST entraînera des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

- 13,2 % des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST;
- 14,3 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes;
- 42,6 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes;
- 19,5 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Les renseignements fournis aux répondants ont servi à divers usages, dont les suivants :

- respect des règlements relatifs à la santé et la sécurité au travail;
- information des comités de santé et de sécurité au travail de leur organisation;
- éducation ou formation;
- programmes ou politiques de santé et de sécurité au travail;
- adoption de pratiques exemplaires;
- usage personnel ou information;
- suivi de l'évolution dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail;
- enseignement ou autres activités de recherche;
- élaboration de lois ou de normes.



Suivi et amélioration continue

Une étape importante a été franchie cette année : le Service de demandes de renseignements a maintenant répondu à plus de 400 000 demandes par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Il continue de jouer un rôle de premier plan au sein du CCHST et d'avoir une incidence importante sur les résultats en matière de santé et de sécurité dans les milieux de travail canadiens.

Dans le cadre du suivi régulier qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses que le Service fournit, on a invité les utilisateurs à évaluer sa capacité de réagir, la vitesse à laquelle il fournit des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ses réponses. Au cours de l'exercice, 88,9 % des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits ou satisfaits, ce qui représente une amélioration importante par rapport à l'exercice précédent (60,5 %).

Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs, etc. Le tableau 3 fournit une ventilation des catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

Tableau 3

Demands de renseignements par groupe tripartite Exercice du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Groupe	Pourcentage
Employeurs	29 %
Gouvernements	4 %
Travailleurs	32 %
Autres	35 %
Total	100 %



Commentaires d'utilisateurs

“Ce site Web est une véritable mine de renseignements et je l'utilise régulièrement. Mes demandes de renseignements sont toujours traitées rapidement et de manière professionnelle. Je vous remercie pour le précieux service que vous nous offrez.”

“Le CCHST m'a rapidement fourni des réponses claires et complètes avec un grand professionnalisme. Et je dois dire qu'il ne s'est pas contenté de simplement répondre à mes questions. Je travaille dans le domaine [de la santé au travail] depuis des années et je n'en reviens tout simplement pas de la quantité d'information liée directement ou indirectement à mon sujet de préoccupation. Un gros merci à toute l'équipe et aux membres du personnel qui sont intervenus dans le dossier.”

“Les références que vous m'avez donné étaient super bonnes, je vais maintenant me référer à votre site pour mes questions, je ne suis pas trop futée à chercher sur l'ordi, mais j'ai super aimé votre site et les réponses rapide.”

“Je vis dans le nord de l'Alberta et nous n'avons pas de ressources en SST sur place. Grâce à votre excellent service, mon personnel et moi avons pu obtenir les renseignements qui nous ont permis de travailler en toute sécurité.”

Services à la clientèle

Le Service à la clientèle répond aux questions transmises par téléphone ou par courriel au sujet des produits et des services du CCHST. Les renseignements fournis portent également sur la façon optimale d'utiliser ces renseignements pour assurer la conformité aux exigences réglementaires et pour améliorer la performance sur les plans de la santé et de la sécurité au travail.

Portée

Au cours du dernier exercice, le personnel du Service à la clientèle a répondu à 5 072 questions (90 % des questions en anglais et 10 % des questions en français). Le Service à la clientèle fait l'objet d'un suivi continu en vue de garantir tant la qualité que l'efficacité des réponses fournies.



Services d'éducation et de formation



Ce groupe offre des services fiables et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation des Canadiens dans leur milieu de travail. Ces services comprennent ce qui suit :

- ▶ **Formation en classe;**
- ▶ **Programme d'apprentissage en ligne via le Web;**
- ▶ **Publications du CCHST;**
- ▶ **Réponses SST;**
- ▶ **Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité**

Le CCHST élabore et dispense des programmes de formation en santé et sécurité au travail depuis plus de 15 ans afin de renforcer les connaissances, la compréhension et les aptitudes de la main d'œuvre en matière de santé et sécurité en milieu de travail et ainsi d'améliorer son rendement sous ce rapport.

Le Service

Pour la plupart des travailleurs canadiens, la formation sur la santé et la sécurité au travail est plus qu'un avantage : c'est une exigence établie par la loi. Les Services d'éducation et de formation offrent aux organisations canadiennes des programmes qui les aideront à :

- se conformer aux normes;
- former et éduquer le personnel, les gestionnaires, les superviseurs et les membres des comités de santé et de sécurité;
- respecter les exigences réglementaires en matière de formation;
- améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail.

L'éducation et la formation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité. Nous visons à fournir un service fiable et de haute qualité qui répond aux besoins en matière de formation sur la santé et la sécurité des participants au marché de travail canadien et les sensibilise aux nombreux aspects de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

► Programmes de formation traditionnels et d'apprentissage en ligne

Le CCHST offre à la fois des programmes de formation en classe avec instructeur et des programmes d'apprentissage en ligne pour répondre aux besoins de formation et d'éducation des travailleurs canadiens en matière de SST. Ce créneau demeure une source de revenus croissante et importante pour le CCHST. Les cours sont élaborés selon des procédures établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.



► Formation en classe

La formation en classe avec instructeur demeure très populaire, notamment pour le cours bien établi intitulé *La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs*.

Parmi les cours en classe donnés dans les locaux du CCHST même et ailleurs, on retrouve :

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

Le CCHST prévoit offrir deux nouveaux programmes de formation en classe l'an prochain pour répondre aux demandes des clients :

Le bruit en milieu de travail

La santé et la sécurité pour les cadres supérieurs

Portée

Le taux de participation aux cours en classe reste stable : ils ont attiré plus de 180 personnes cette année :

La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs

Quatre cours ont été donnés dans les locaux du CCHST à plus de 25 participants

Trois cours ont été donnés à Calgary, à Edmonton et à Thunder Bay à plus de 40 participants

La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

Neuf cours ont été donnés à Calgary, à Edmonton, à Ottawa, à Vancouver et à Winnipeg à plus de 115 participants

Les cours donnés en dehors de nos locaux attirent beaucoup de participants. Leur rayonnement dépasse les limites de Hamilton, puisqu'ils sont offerts dans plusieurs villes canadiennes. Notre stratégie générale consiste à accroître le nombre de cours en classe et le nombre d'endroits où ils sont donnés en faisant appel à des formateurs externes. Les cours sont ainsi accessibles à un plus grand nombre de participants.

En outre, nous avons conçu et donné deux cours en santé et sécurité, en anglais et en français, pour une organisation exerçant ses activités au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie Britannique.

► Programmes d'apprentissage en ligne

Les cours d'apprentissage en ligne se composent en fait de ressources pédagogiques étayées par un service d'appui, tous deux accessibles par ordinateur. Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les Canadiens à acquérir rapidement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui leur permettent de se protéger contre les blessures et les maladies. La série de cours en ligne du CCHST continue d'attirer beaucoup de participants qui s'inscrivent à titre privé ou qui sont inscrits par un organisme.

Les cours peuvent être achetés par une seule personne ou par une organisation qui souhaite y inscrire plusieurs participants. Les licences multi utilisateurs donnent droit à toutes les caractéristiques d'un Système de gestion de l'apprentissage permettant de suivre les activités des participants, de confirmer la réussite de chaque cours et de préparer des rapports.

Le CCHST élabore des cours en ligne pour répondre aux demandes reçues de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements voulant avoir accès à un prix acceptable, à des programmes de formation de haute qualité et abordables traitant de différents sujets SST. Chaque cours est offert en français et en anglais, et le participant peut activer ou désactiver la bande sonore à sa guise. Les cours sont offerts à titre onéreux aussi bien à des individus qu'à des organisations. Ils conviennent à un large public : étudiants, employés de petite entreprise et professionnels. Chacun peut apprendre à son propre rythme, selon l'horaire qui lui convient et partout où il a accès à un ordinateur permettant d'accéder au Web.

Le personnel du CCHST crée ces cours en ligne avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit acceptabilité, équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail. Cette façon de procéder a grandement contribué à mettre en commun les connaissances et les points de vue des représentants de tous les partenaires, des spécialistes des divers domaines, des formateurs et des responsables de la santé et de la sécurité au travail, et à mieux faire connaître et mieux faire accepter les cours. Plus de 400 personnes provenant d'un nombre presque égal d'organisations différentes ont participé au processus d'examen externe au pays.

À la fin de cet exercice, le CCHST avait élaboré 15 nouveaux cours en ligne, ce qui porte leur nombre total à 48. Voici la liste des nouveaux cours :

La santé et la sécurité des entrepreneurs en Ontario (CCHST/APAI);

L'établissement d'un programme de santé et de sécurité au travail;



*Le programme de prévention des risques fédéral;
La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs en Ontario (huit modules) (CCHST/APAI);
La santé et la sécurité dans une petite entreprise;
La qualité de l'air intérieur : notions élémentaires;
Les comités mixtes de santé et de sécurité en Ontario (CCHST/APAI);
Les troubles musculo squelettiques : sensibilisation;
Les troubles musculo squelettiques : prévention;
L'orientation des nouveaux travailleurs en matière de santé et de sécurité ;
La prévention des chutes par glissade et par trébuchement en Ontario (CCHST/APAI);
Le SIMDUT après le SGH : introduction;
Le SIMDUT après le SGH : comment les fournisseurs peuvent s'y préparer;
Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs en Ontario (CCHST/APAI);
Le cours de recyclage sur le SIMDUT*

Outre les cours payants, le CCHST a créé quatre cours en ligne gratuits qui se veulent des outils de sensibilisation à divers sujets importants dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ces cours portent les titres suivants:

Les troubles musculo squelettiques : sensibilisation;

La violence en milieu de travail – Sensibilisation;

La sensibilisation aux pandémies;

Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention.

Le CCHST et l'APAI ont formé une alliance stratégique pour réaliser un objectif commun : prévenir les maladies et les blessures en milieu de travail. Dans le cadre de cette alliance, ils préconisent la prise de conscience, l'acquisition de connaissances et l'application de normes appropriées et de codes de bonnes pratiques dans le milieu de travail.

L'APAI adapte les cours d'apprentissage en ligne du CCHST aux besoins spécifiques des entreprises et des lieux de travail de l'Ontario. Au cours de la première étape, les cours suivants ont été adaptés :

- Les comités mixtes de santé et de sécurité en Ontario;*
- Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs en Ontario;*
- La prévention des chutes par glissade et par trébuchement en Ontario;*
- La santé et la sécurité des entrepreneurs en Ontario;*
- La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs en Ontario*

Portée

Les clients du programme d'apprentissage en ligne proviennent d'une vaste gamme de secteurs d'activités, dont les milieux universitaires, les sociétés d'assurances, les banques, les entreprises journalistiques, les sociétés de transport, les entreprises de fabrication, l'industrie de la construction et les organismes publics (surtout fédéraux).

De nombreuses organisations reconnaissent les vertus de l'apprentissage en ligne comme outil de formation de leurs employés et de leurs membres. Comme les programmes du CCHST jouissent d'une excellente réputation de qualité, certaines organisations lui demandent de s'en servir comme point de départ pour personnaliser ou élaborer une version adaptée à leurs besoins propres.

En moins de cinq ans, le CCHST a vendu plus de 35 000 inscriptions unitaires à ses cours (une inscription assure l'accès d'une personne à un cours) et l'achalandage des programmes d'apprentissage en ligne continue de monter en flèche (comme le montre le tableau ci après). Cette année, 11 715 inscriptions unitaires à un cours en ligne ont été achetées.

Programmes d'apprentissage en ligne – Croissance du service			
Exercice	Titres uniques	Total des titres (anglais et français)	Total des participants
2004-2005	3	5	1 773
2005-2006	12	22	6 253
2006-2007	22	41	16 128
2007-2008	32	59	24 641
2008-2009	48	91	35 843

Les cours les plus souvent demandés sont (inscriptions cumulatives) :

- Le SIMDUT pour les travailleurs – 10 642 inscriptions*
- La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs – 5 261 inscriptions*
- L'ergonomie au bureau – 2 493 inscriptions*
- Le Code canadien du travail, Partie II (pour les membres de comités, les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale) – 1 923 inscriptions*
- Le comité de santé et de sécurité – 1 773 inscriptions*

La popularité des cours de sensibilisation gratuits ne cesse de grandir. Le cours en ligne intitulé Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention, qui a été élaboré par les membres du National Committee on Environmental and Occupational Exposures (NCEO) ou Comité national sur les expositions environnementales et professionnelles en collaboration avec le CCHST, et financé par l'entremise du Partenariat canadien contre le cancer, a été suivi par 6 894 personnes dans l'année qui a suivi sa mise en ligne.



Une nouvelle tendance se dessine en matière de formation et d'éducation en SST, la « formation mixte », qui combine les cours en classe et les cours en ligne. Les organisations donnent d'abord des cours en classe pour former leurs travailleurs aux questions de santé et de sécurité au travail en tenant compte des enjeux et des pratiques qui leur sont propres. Ensuite, les employés suivent la formation en ligne, y compris le volet évaluation (examen final) et reçoivent un certificat de réussite s'ils obtiennent la note de passage.

Les programmes d'apprentissage en ligne permettent de former les travailleurs, les employeurs, les membres des comités de santé et de sécurité, et les professionnels de la santé et de la sécurité au travail dans toutes les régions du Canada. Les cours peuvent être donnés à peu de frais.

Suivi et amélioration continue

Pour vérifier si nous répondons effectivement aux besoins de nos utilisateurs, nous demandons aux participants de remplir un formulaire de rétroaction à la fin de chaque cours. Durant l'exercice écoulé, 1 071 participants ont rempli le questionnaire, qui traite de tous les aspects des cours. Le taux d'appréciation global dépasse 90 % comme le montre le tableau ci après :

Commentaires d'utilisateurs

« Comme d'habitude, le CCHST a réussi à concocter un très bon cours; il est facile à suivre et à comprendre et agréable pour l'œil. Les liens externes complètent l'information présentée et aident à assimiler la matière. »

« Excellent cours! La présentation est simple et facile à comprendre, mais le contenu est riche. »

« C'était mon premier cours et je l'ai trouvé excellent. »

« Un très bon outil d'apprentissage en ligne! Même si l'information présentée dépasse largement les besoins de notre petit bureau, ce sera bien de savoir où chercher si la situation l'exige! »

« Très bon cours. C'est la solution idéale quand on ne veut pas créer son propre programme de formation. Il vous permet de voir toute la matière pertinente dans une petite heure! »

« Ce cours est bon pour les employeurs et les employés parce qu'il leur permet de mieux comprendre leurs devoirs, leurs droits et leurs obligations. »

Évaluation du conte	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Le contenu est bien structuré et bien présenté	53,5	44,4	97,9
Le contenu est facile à comprendre	54,4	43,7	98,1
Le contenu est conforme à mes attentes	48,2	46,3	94,5
Les liens sont utiles	53,4	43,6	97,0
Évaluation des outils	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Les tests éclair ont été utiles	50,1	46,8	96,9
Les études de cas illustrent bien les notions	47,6	46,8	94,4
Les images ont facilité ma compréhension	49,2	42,6	91,8
Évaluation de la satisfaction	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Je suis satisfait du cours	48,8	48,3	97,1
Je recommande le cours	48,3	46,3	94,6
Il offre un bon rapport qualité prix	40,7	39,4	80,1
SST	Oui	Non	Ne sais pas
Le cours m'a aidé à mieux comprendre la SST	94,8	5,2	–
L'information servira à apporter des changements dans le lieu de travail	64,2	6,8	29,0

► Réponses SST

Le volet Réponses SST fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail. Ce service améliore aussi la visibilité et la crédibilité de notre organisme dans son ensemble. Il existe actuellement plus de 650 documents faciles à comprendre, présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques uns le sont également en espagnol par le biais de Respuestas OSH. Le Serviço Social da Indústria (SESI) du Brésil est en train de traduire les Réponses SST en portugais.

Le volet Réponses SST fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail. Ce service améliore aussi la visibilité et la crédibilité de notre organisme.

Auditoires visés

Les auditoires principalement visés par Réponses SST sont les travailleurs canadiens et leurs employeurs. Le service a cependant élargi son influence au-delà des frontières du Canada pour être désormais utile à des millions de travailleurs dans le monde entier.

Suivi et amélioration continue

Cette année, 10 nouveaux documents ont été ajoutés à la collection, 77 ont été révisés et 20 ont été confirmés à jour. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes. Le CCHST s'emploie à conserver sa réputation de source d'information sûre et fiable; des spécialistes continuent donc de réviser et d'actualiser notre documentation existante pour garantir l'exactitude de l'information.

Portée

Les Réponses SST connaissent toujours autant de succès dans le transfert des connaissances sur la santé et la sécurité auprès des Canadiens et des utilisateurs du monde entier. En effet, les statistiques montrent que plus de 8 millions de documents ont été communiqués cette année, qu'environ 2,5 millions de personnes ont visité le site et que les utilisateurs du service proviennent de 150 pays.



Portée supplémentaire

Les documents Réponses SST et OSH Answers permettent de rejoindre un public beaucoup plus large. Beaucoup de demandeurs de renseignements demandent l'autorisation de reproduire ces documents à des fins d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, de publication dans des bulletins d'information, des articles de revue, des manuels, ou en vue de leur distribution dans les bureaux de fournisseurs de soins de santé.

Cette année, nous avons reçu 145 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur pour un tirage total de près de 357 400 copies de documents du CCHST (par rapport à 125 000 une année plus tôt). Les organismes qui ont reproduit nos documents sont des services gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications; des professionnels de la sécurité nous disent souvent qu'ils se servent de nos documents pour faire de l'éducation et de la formation sur leurs lieux de travail.

Questions d'actualité et tendances

Durant le dernier exercice, les trois catégories de documents les plus consultés ont été les suivantes :

Documents liés au SIMDUT : *SIMDUT – Information générale, Fiches techniques sur la sécurité des substances, SIMDUT - Catégories, Qu'est ce que DL50 et CL50*

Conditions de travail : *Travail dans des conditions de chaleur ou de froid extrêmes, Confort thermique au bureau, Ergonomie, Analyse des dangers professionnels*

Aspects précis de la santé au travail : *Intimidation en milieu de travail, Stress en milieu de travail, Phénomène de Raynaud, Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline*

► Publications

Le CCHST publie des guides et divers autres documents répondant aux besoins relevés dans les milieux de travail canadiens en matière d'informations pratiques, bien documentées et préparées avec soin. Les fameux guides santé sécurité du CCHST informent les gens des risques et dangers des milieux de travail, et les aident à réduire les risques et à prévenir les blessures. Ils sont conçus pour servir d'outils de référence et de sources d'information sur place. Les guides sont également offerts en version électronique sous forme de fichiers PDF.

Les publications du CCHST sont largement utilisées par les gestionnaires, les superviseurs, les travailleurs et les membres des comités de santé et de sécurité, qui y trouvent de l'information sur différents sujets (ex. : air intérieur, ergonomie, violence en milieu de travail) et diverses fonctions relativement à la sécurité en milieu de travail (ex. : comités de santé et de sécurité au travail ou planification d'urgence).

Un autre aspect important des publications provient de ce que, tout comme les Réponses SST, les cours en ligne et la base de données CHEMINFO, elles sont produites par le CCHST et représentent celui-ci dans l'ensemble du Canada et le reste du monde. Ces publications sont achetées par des organismes gouvernementaux pour distribution dans les milieux de travail : elles témoignent de la crédibilité et de la réputation du CCHST comme source d'information fiable.

La collection du CCHST contient actuellement 20 guides santé sécurité de poche. Cette année, nous avons publié le Guide santé sécurité sur le télétravail et le bureau à domicile. En outre, l'ancien guide Le mieux être en milieu de travail a été rebaptisé Santé et mieux être en milieu de travail et actualisé (2e édition) en anglais et en français. Le guide La santé et la sécurité au bureau (1re édition) a été publié en anglais et en français, et le guide L'ergonomie au bureau a été actualisé avant la publication de sa 5e édition.



Portée

Avec près de 13 000 exemplaires vendus cette année, les publications du CCHST ont une incidence qui dépasse largement l'information fournie directement à des milliers d'acheteurs. De concert avec le CCHST, d'autres organismes, comme des associations s'occupant de sécurité par exemple, en distribuent des versions adaptées aux besoins de leurs clients. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

► Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité

Travaux SST

Le logiciel Travaux SST est un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) destiné à aider les organisations à améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité au travail. Il s'agit d'un système adaptable qui peut être employé pour répondre à certains besoins spécifiques des entreprises canadiennes en matière de santé et sécurité au travail. La priorité a été accordée à la mise en œuvre et à la promotion de ce service de gestion sur le Web qui vise à aider les organisations à élaborer, à entretenir et à améliorer leurs programmes SST ainsi qu'à comprendre et à respecter les exigences des normes nationales et internationales en matière de SGSST, comme la norme OHSAS 18001 et la norme CAN/CSA Z1000 06. Un certain nombre d'organisations canadiennes utilisent déjà ce service.

Les lois fédérales, provinciales et territoriales sur la santé et la sécurité au travail au Canada exigent que les organisations se dotent de programmes de santé et sécurité au travail. C'est en raison de cette exigence juridique que beaucoup d'entre elles ont déjà un programme de ce genre en place, avec toute la documentation et les registres utiles. D'autres seront très désireuses de se doter d'un programme de ce genre. Conscient de cette réalité, le CCHST a élaboré deux versions de Travaux SST : l'une pour les organisations qui ont déjà un programme SST et sont en voie d'adopter un SGSST et l'autre, pour les organisations qui sont en voie d'élaborer et de mettre en œuvre un programme SST. Un SGSST suppose l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise, qu'il s'agisse de la production, des ressources humaines, de l'administration, des finances, de l'entretien ou des achats.



Le logiciel Travaux SST a été créé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour aider les organisations à :

- établir un programme de santé et sécurité au travail;
- améliorer leur programme de santé et sécurité au travail actuel;
- inciter et à motiver les employés à améliorer leur santé, leur sécurité et leur bien être, au travail comme dans leur vie personnelle;
- améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité en milieu de travail;
- veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés aux problèmes de santé et de sécurité réels et potentiels, et aux façons d'y faire face;
- faire la preuve que l'organisation s'est dotée d'un programme de santé et sécurité au travail efficace;
- mettre en œuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui réponde aux exigences des normes nationales et internationales comme la norme CAN/CSA Z1000 06 et la norme OHSAS 18001;
- instaurer un cadre de référence souple permettant d'appliquer correctement toutes les normes de santé et de sécurité au travail.

L'adoption du logiciel Travaux SST par une organisation entraîne :

- l'intégration des responsabilités en matière de santé et sécurité au travail à la gestion des activités quotidiennes;
- le respect et le dépassement des exigences de conformité énoncées dans la réglementation;
- la gestion et l'amélioration du programme de santé et sécurité au travail;
- l'amélioration de la productivité du milieu de travail;
- la promotion d'une culture supérieure de la sécurité;
- la protection des employés et le maintien d'un milieu de travail sain et sûr.

Qu'elles utilisent l'option Programme ou l'option Système de gestion de Travaux SST, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et finalement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

Cette année, le CCHST a commencé à élaborer des dossiers thématiques ou recueils d'information concernant les dangers et les risques associés à diverses industries et continuera de le faire durant l'exercice 2009 2010. Ces dossiers thématiques aideront les organisations à reconnaître, à réduire ou à éliminer les dangers et les risques qui menacent les lieux de travail.

Dans l'année qui vient, le logiciel Travaux SST fera également l'objet d'une refonte visant à favoriser la mise en œuvre d'un système intégré de gestion environnementale et de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service complet d'information et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale - mentale, physique et psychologique - des travailleurs. Ce service englobe les aspects suivants :

- ▶ **Services de réglementation**
- ▶ **Bases de données**
- ▶ **Projets de collaboration**

Le Service

En fournissant un service d'information complet sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces services incluent des sources d'information qui aident les Canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de mesures de mieux être, de conception du travail, de systèmes organisationnels, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du lieu de travail.

► **Législation *enviroSST* canadienne plus Standards**

Ce service renseigne les Canadiens sur les principales lois, règlements et normes cités en référence afin qu'ils comprennent leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent trouver instantanément en un même endroit les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque sphère de compétence, sans avoir à les chercher dans des gazettes officielles et autres documents. Le texte complet des normes de la CSA et de l'ONGC citées en référence est particulièrement utile et constitue la preuve des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les Canadiens disposent des instruments dont ils ont besoin pour respecter la loi.

Portée

Près de 500 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation *enviroSST* dans l'un ou l'autre de ses différents formats : régional, national, *plus standards*, sur le Web et sur DVD.

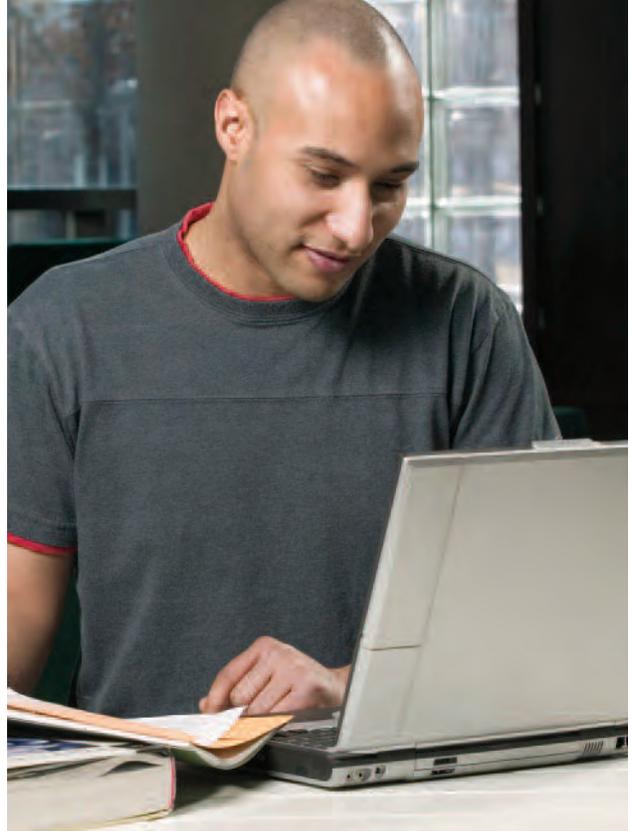
Des milliers d'utilisateurs ont accès à des lois particulières en suivant les liens donnés dans les cours d'apprentissage en ligne pertinents du CCHST.

► **CD-ROM Ressources – Opérations nationales du travail**

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ce service offre le texte complet du Code canadien du travail et des normes CSA et ONGC connexes ainsi que les documents et les directives d'interprétation. On y trouve également d'autres réglementations fédérales importantes concernant des sujets tels que l'équité en matière d'emploi ainsi que des publications de RHDCC pour le milieu de travail.

Portée

Le contenu de ce produit est indispensable tant pour les inspecteurs du gouvernement que pour les organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, les services bancaires et la radiodiffusion. Comme le support utilisé (CD ROM) est portable, les Agents des affaires du travail de RHDCC peuvent consulter l'information même dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est pas offert.



► **Programme de soutien à l'éducation**

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST est offert exclusivement aux universités et aux collèges comme instrument de formation des étudiants pour les initier à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et comme guide appuyant les efforts des universités et des collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : MSDS, FTSS, CHEMINFO, RTECS®, Canadiana, CISILO, HSELINE, OSHLINE® avec NIOSHTIC®/NIOSH TIC 2, ainsi que plusieurs ressources gratuites.

Portée

À la fin de l'exercice, le PSE comptait 105 clients, dont 59 au Canada, 31 aux États Unis et 16 dans d'autres pays. Par le biais de ces abonnements, le programme rejoint au total 3,6 millions d'étudiants, de professeurs de niveau universitaire et de membres du personnel.

► **Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT**

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT constituent un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend OSHLINE, les bases de données du CCHST renvoyant à des articles de publications spécialisées en SST, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail. En 2008, nous avons ajouté une fonction « Recherches très prisées » pour donner aux utilisateurs un accès rapide à de l'information sur des sujets populaires comme l'ergonomie, le Système général harmonisé (SGH) et la gestion du stress. L'Encyclopédie du BIT est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais sur le Web.

Portée

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont employées par des centaines d'organisations dans le monde entier, notamment par des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité au travail (SST), des ministères gouvernementaux et des entreprises de toutes sortes. Ces produits représentent une collection unique et inestimable de références à des documents et des textes sur la SST. Qu'il s'agisse d'étayer une analyse en profondeur des documents portant sur un certain thème ou de répondre aux questions qui se posent tous les jours sur la santé et la sécurité au travail, ces sources d'information fournissent des références fiables.

LES PROJETS

► Site Web de WorkSafe Saskatchewan

Le site Web de WorkSafe Saskatchewan a été élaboré en collaboration avec la Saskatchewan Workers' Compensation Board et le ministère Advanced Education, Employment and Labour de la Saskatchewan : il s'agit d'une source d'information destinée à prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Les statistiques présentées sur le site attestent que les demandes de renseignements pratiques ne concernent pas seulement les risques et les moyens de les contrôler, mais aussi la mise en place de programmes de base en milieu de travail, les inspections et les programmes de prévention. De nouveaux sujets sont ajoutés chaque année pour faire en sorte que le site Web demeure à jour et pertinent. Les nouveaux sujets abordés en 2008 sont la transformation de la viande, l'aménagement paysager, la ventilation industrielle, le cancer professionnel, le télétravail, le Système général harmonisé ainsi que les soins à domicile et de longue durée.

Portée

La fréquentation du site Web de WorkSafe Saskatchewan ne cesse d'augmenter. Durant l'année civile 2008, 195 904 visiteurs ont consulté le site. Le CCHST aide ses deux partenaires (la Saskatchewan WCB et le ministère Advanced Education, Employment and Labour) à faire rayonner auprès d'une vaste gamme de milieux de travail de l'information facile à utiliser et à comprendre pour la mettre à profit dans toutes sortes de milieux : bureaux, industrie, exploitation minière, etc.

En février 2008, WorkSafe Saskatchewan a mis en ligne sur son site Web le jeu questionnaire « Eye on Safety » destiné aux jeunes travailleurs. Créés par le CCHST, le jeu questionnaire et le concours correspondant ont été proposés à la clientèle cible jusqu'en mai 2008.



► Base de données sur les pratiques de prévention et la SST pour tous

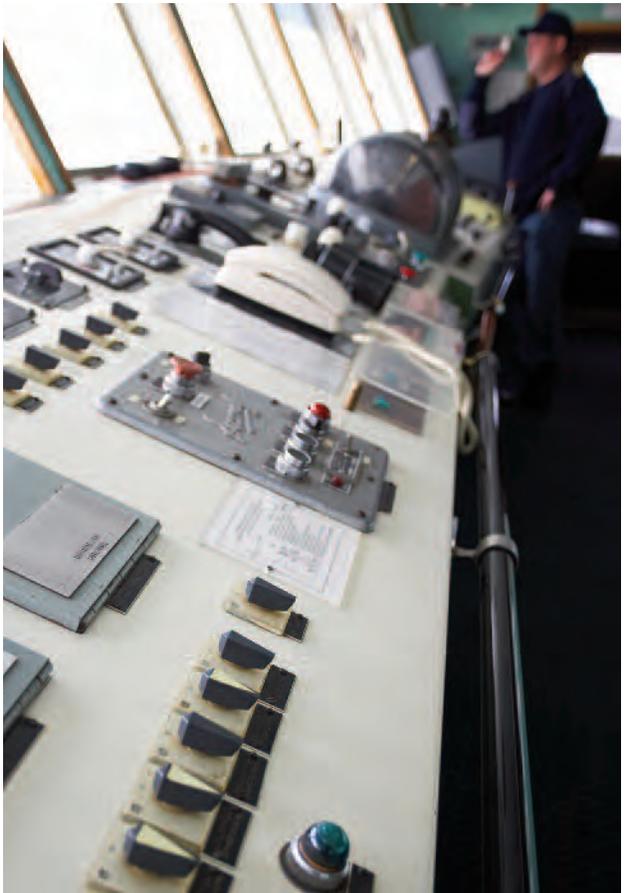
Des projets comme la base de données sur les pratiques de prévention de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) sur le Web et « SST pour tous » ont été lancés par des organisations externes connaissant bien les compétences et les produits uniques du CCHST. L'expérience acquise au cours de la réalisation de ces produits a été mise à profit dans le cadre de projets réalisés dans d'autres sphères de compétence. Le CCHST continue à collaborer avec des organisations comme la CSPAAT et le ministère du Travail de l'Ontario pour développer et améliorer le site Web qui héberge la base de données sur les pratiques de prévention. La nouvelle base de données sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) lancée au début de 2008 continue de s'enrichir; elle donne maintenant accès à plus de 500 ressources de prévention des TMS.

Portée

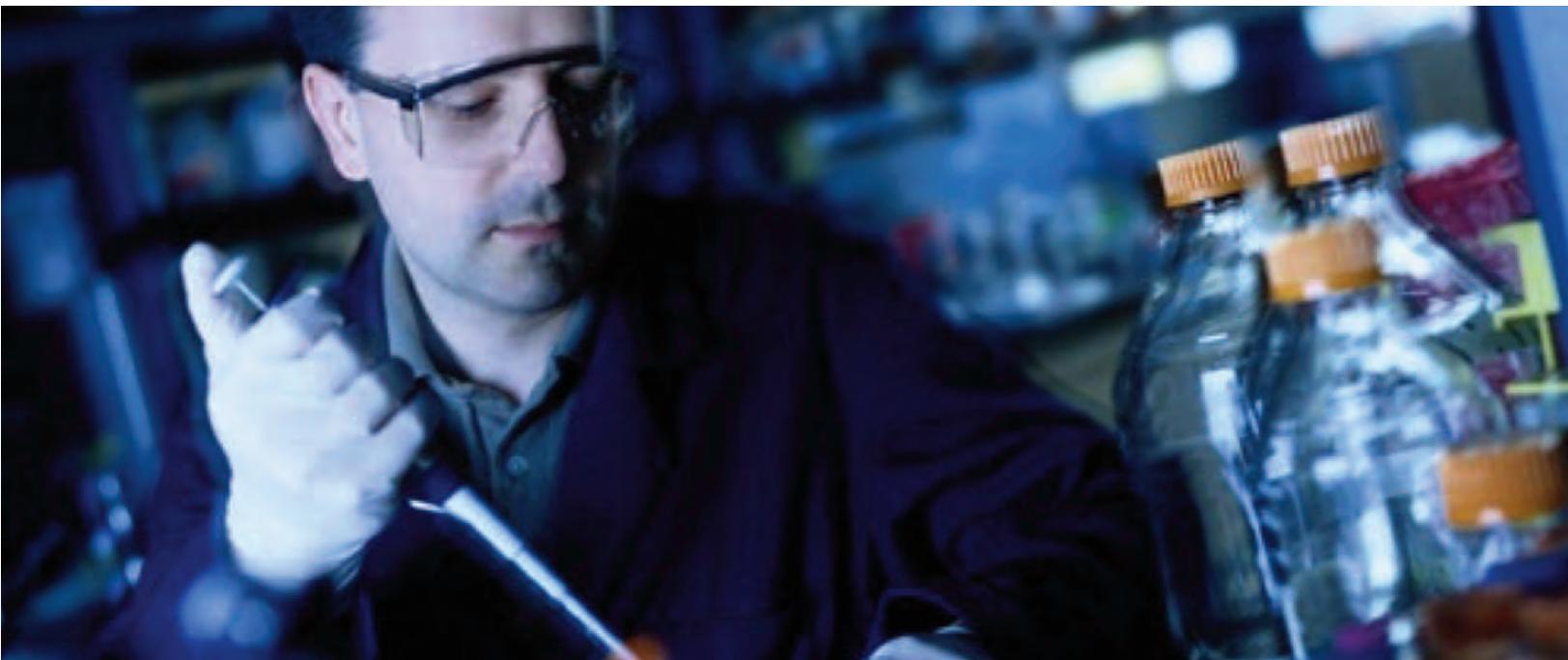
Le site Web « SST pour tous » a servi pendant de nombreuses années comme une importante ressource dans le domaine de la prévention des blessures et des maladies professionnelles en Ontario. Il a été consulté en moyenne par 25 000 visiteurs par mois, à raison d'un nombre moyen de 36 000 pages de renseignements sur les dangers et la prévention. Nous savons, d'après les réactions des utilisateurs, que le site « SST pour tous » a bel et bien eu une certaine incidence sur les milieux de travail. Des membres de comités de santé et sécurité au travail, des employeurs et d'autres personnes intéressées se servent de ces renseignements et partagent leur savoir pour apporter des changements dans leur milieu de travail. Le site Web sur les pratiques de prévention accueille en moyenne 18 000 visiteurs par mois, soit plus du double de l'année précédente.

► **Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD ROM**

La Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD ROM a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDCC sur le CD ROM Ressources – Opérations nationales du travail. Auparavant, il était impossible pour les responsables qui s'occupaient de la sécurité maritime de transporter des publications imprimées, et la recherche de renseignements exacts exigeait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès à Internet. La Bibliothèque des inspecteurs de navire est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada sont les utilisateurs exclusifs de la 13e édition de ce produit.



Services d'information sur les produits chimiques



Ces services fournissent des renseignements complets sur tous les aspects de la sécurité chimique afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Il offre ainsi les produits et services suivants :

- ▶ **Services MSDS**
- ▶ **Information sur les produits chimiques**
- ▶ **Outils et logiciels liés aux produits chimiques**
- ▶ **Projets de collaboration**

Le Service

Ce volet englobe les produits et services suivants :

- IPCS INCHEM et IPCS INTOX
- CHEMINFO
- RTECS®
- CHEMpendium™
- LIS/LES
- Logiciel CANWrite™
- Projets de collaboration
- Projet d'harmonisation de la classification SIMDUT
- Groupe spécial d'experts
- Fiches signalétiques SIMDUT (Affiches)
- Cours en ligne sur le cancer d'origine professionnelle et environnementale
- Répertoire des codes de bonnes pratiques des services de santé de l'Alberta



L'exposition aux produits chimiques dans le milieu de travail et dans l'environnement préoccupe l'ensemble des Canadiens puisqu'elle peut causer des blessures, des maladies et même des décès dans certaines circonstances. Une information fiable sur les risques posés par les produits chimiques et sur leur manipulation sécuritaire est un élément clé de la protection des travailleurs et de l'environnement. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) mis en place par le Canada et axé sur la rédaction de FS (fiches signalétiques), l'étiquetage et la formation en milieu de travail permet de réduire la probabilité et la gravité des expositions potentielles. À son tour, la réduction des expositions aux produits chimiques contribue à atténuer les impacts négatifs des produits chimiques dangereux sur la société canadienne, notamment le milieu des affaires, le système de soins de santé et la santé de chaque citoyen.

Depuis de nombreuses années, le CCHST fournit aux Canadiens des renseignements sur les dangers des produits chimiques et la manipulation sécuritaire de ces derniers. Cette information a été utile aux employeurs qui doivent assurer la protection des lieux de travail et des employés, aux fournisseurs qui établissent les FS visant les matières dangereuses et aux organismes de réglementation ainsi qu'aux décideurs qui définissent les orientations et appliquent les lois régissant les lieux de travail. Ils ont besoin d'être renseignés sur les risques posés par certains produits chimiques et d'avoir accès à de l'information sur ces produits pour mieux se protéger et mieux protéger leur environnement.

La prévention primaire des expositions aux produits chimiques dangereux et l'adoption du principe de précaution constituent les éléments fondamentaux de l'utilisation sécuritaire des produits chimiques dangereux. Les initiatives de ces services sont conformes à ces principes et tendent à les renforcer tout en répondant aux besoins de la clientèle.

Le CCHST élargit la portée de ses services à l'appui des fournisseurs, des employeurs et des organismes de réglementation qui sont appelés soit à établir des FS, soit à en évaluer l'exactitude, la cohérence et la fiabilité. De nouveaux outils aideront ces utilisateurs à trouver l'information exacte dont ils ont besoin et à vérifier que les données utilisées ou communiquées aux lieux de travail sont fiables. Le Service de gestion des FS (SGFS) du CCHST veille également à ce que les lieux de travail disposent sur place d'une collection de FS bien gérée qui réponde à leurs besoins. Le CCHST appuie le droit de tous les Canadiens à s'informer au sujet des produits chimiques dangereux par le biais de ses produits et services.

► Services MSDS

Dans bien des lieux de travail, on utilise des substances chimiques, dont certaines sont potentiellement dangereuses pour les travailleurs et leur environnement. L'utilisation et la gestion de ces substances sont des enjeux d'importance pour les Canadiens. Pour assurer la sécurité des lieux de travail, il est essentiel de fournir aux travailleurs une information exacte et à jour sur les risques auxquels ils peuvent être exposés et sur les méthodes de travail sécuritaires. De nombreuses normes régissent la communication des informations concernant les divers produits utilisés sur les lieux de travail, dont la réglementation établissant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et les textes législatifs correspondants adoptés par d'autres pays.

Le contenu et la structure des fiches signalétiques (FS) sont définis dans les textes normatifs concernant la divulgation des risques présents sur les lieux de travail comme le SIMDUT. Depuis longtemps, le CCHST offre des outils et des services pour aider ses clients à remplir leurs obligations quant à la distribution de FS à jour sur les lieux de travail mêmes.

Les Services MSDS du CCHST offrent différents produits :

- Service de gestion des FS (SGFS)
- Base de données MSDS (en anglais)
- Base de données FTSS (en français)
- Projets connexes

Service de gestion des FS (SGFS)

Le Service de gestion des FS (SGFS) permet aux employeurs de constituer une collection complète des fiches signalétiques dont ils ont besoin dans les milieux de travail dont ils sont responsables, avec le soutien et l'aide du CCHST. Le SGFS est un service en ligne (Web) qui assure, grâce à un certain nombre de fonctions, la distribution aisée des FS dans un lieu de travail. Différentes options

de distribution des FS sont offertes, y compris l'accès direct via le Web, le téléchargement, le CD ROM et les cahiers à anneaux. L'objectif premier du service est d'assurer que le client dispose toujours des versions à jour des fiches signalétiques dont il a besoin, puisqu'il s'agit là d'un aspect important des obligations réglementaires des employeurs au chapitre du SIMDUT.

Le SGFS a connu une croissance rapide au cours du dernier exercice; les nouveaux clients recrutés feront presque doubler les revenus générés par ce service quand toutes les fonctions seront offertes. Le SGFS continue de desservir une clientèle diversifiée, depuis les très petites entreprises aux grandes multinationales. La croissance du service durant l'exercice écoulé tient en grande partie à l'arrivée de gros clients institutionnels qui ont d'importantes collections de FS à gérer.

Les bases de données MSDS et FTSS

Même si le SGFS a été un important vecteur de développement et de croissance ces derniers temps, les bases de données MSDS et FTSS continuent de fournir un service de base utile aux clients en les aidant à s'acquitter de leurs obligations à l'égard des FS de manière économique. Durant l'exercice, le nombre de fiches visualisées par les clients a augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Elles ont été consultées à partir de plus de 10 000 adresses Internet uniques, ce qui donne une mesure approximative du nombre de visiteurs individuels. Outre la version Web, nous continuons d'offrir les FS sur DVD pour répondre aux besoins des clients. Par ailleurs, les bases de données MSDS/FTSS forment une partie importante et abondamment utilisée du Programme de soutien à l'éducation ciblant les universités et les établissements d'enseignement supérieur.

Suivi et amélioration continue

Dans le cadre du projet d'amélioration continue du SGFS, nous avons apporté une série de modifications aux systèmes et aux processus pour relever leur niveau de qualité et leur pertinence. Sur demande, les clients reçoivent un rapport de situation qui les renseigne sur l'actualité de leur collection et signale tout problème potentiel, par exemple les produits qui sont toujours utilisés, mais que le fournisseur a cessé d'offrir. Il existe aussi des documents qui recommandent aux clients les mesures à prendre pour s'acquitter de leurs obligations réglementaires à l'égard du SIMDUT et des FS. La refonte des systèmes de bases de données a aussi permis un traitement plus rapide des collections. En outre, nous avons ajouté des fonctions adaptées répondant aux besoins particuliers de certains clients, dont la capacité d'assurer facilement et efficacement le suivi des stocks et de leur emplacement physique. Ces fonctions et d'autres à venir seront offertes dans le cadre du service de gestion et s'inscrivent dans le plan général d'amélioration du service.



► IPCS INCHEM

Le Service IPCS INCHEM constitue depuis longtemps l'un des plus importants services de renseignements chimiques du CCHST, comme en font foi les millions d'usagers à avoir consulté 8 600 de ces documents faisant autorité.

Le Service IPCS INCHEM compile des documents et des bases de données sur la santé, la sécurité et l'environnement relativement aux produits chimiques provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Service IPCS INCHEM, qui réunit de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques qui affectent l'environnement et la santé humaine, est offert gratuitement sur le site Web et par le Service d'information sur le Web du CCHST. Ce service est financé par l'Organisation mondiale de la santé et obtient un appui de Santé Canada, notamment du secteur Gestion des programmes horizontaux et internationaux et du Programme de la sécurité des milieux.



Portée

À titre de service public, INCHEM a eu une portée et une incidence immenses. En moyenne, 200 000 visiteurs individuels provenant de 170 pays ont consulté et utilisé des données INCHEM chaque mois. Les visiteurs ont consulté les documents INCHEM à raison de plus de 4,5 millions de visites durant l'exercice.

Le site Web INCHEM a été mis à jour, de nouveaux documents ayant été ajoutés aux résumés succincts internationaux sur l'évaluation des risques chimiques (CICADS), aux monographies du JECFA, aux monographies de la JECFA et aux collections « Harmonization Project Publications » (documents publiés dans le cadre du projet d'harmonisation du PISC). La base INCHEM est mise à jour au moins deux fois par année. En outre, le CCHST offre des liens d'indexation vers le eChemPortal (portail mondial d'information sur les substances chimiques) pour que les documents de la base INCHEM soient accessibles à partir de ce site.

► IPCS INTOX

Le service IPCS INTOX est un programme de coopération entre le CCHST et l'Organisation mondiale de la santé qui a été lancé en 1988. Il constitue un service opérationnel intégré destiné à renforcer et à améliorer les services des centres antipoison du monde entier afin de prévenir les empoisonnements, de sauver des vies et de réduire au minimum l'impact sur la santé des expositions à des substances toxiques. Ce service donne accès à un logiciel de gestion des données sur les poisons (SGD INTOX) et à la base de données INTOX correspondante, et il produit des monographies sur les poisons (Poison Information Monographs ou PIM) qui sont utilisées par les centres antipoison du monde entier pour la gestion des informations concernant les empoisonnements.

Le Système de gestion de données INTOX (SGD INTOX) est un système logiciel qui permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées concernant les demandes, les substances et les produits. Il est présentement offert en anglais, en français, en espagnol et en portugais, et la traduction en chinois et en russe est en cours. Ce système facilite la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données, ainsi que la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Il permet également d'améliorer les fonctions offertes et les performances afin de pouvoir répondre aux besoins et requêtes de l'Organisation mondiale de la santé ainsi qu'à ceux de nombreux centres antipoison du monde entier.

Le CCHST perfectionne et entretient le logiciel SGD INTOX pour le compte des usagers, assure le soutien et la formation des nouveaux usagers dans des centres de formation établis partout au pays et participe au

développement du service en identifiant les aspects du logiciel à améliorer ou à perfectionner. Le logiciel SGD INTOX est utilisé pour soutenir le travail de centres antipoison établis dans le monde entier, plusieurs d'entre eux l'utilisant déjà depuis des années.

La fonctionnalité du logiciel SGD INTOX a été rehaussée pour assurer une meilleure fiabilité, pour ajouter de nouvelles fonctions et pour assurer l'exploitation efficace des données provenant de centres antipoison du monde entier. Ces améliorations visent en particulier à développer de nouvelles capacités facilitant la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données et la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Les efforts de développement, de perfectionnement et d'amélioration ont porté sur les aspects suivants : interfaces et champs administratifs, création de nouveaux champs, nouvelles fonctions d'importation et d'exportation des données, fonctions améliorées d'audit et de gestion du système, et capacités accrues de recherche.

Quelques centres antipoison sont en train d'évaluer la version russe du logiciel.

► CHEMINFO

La base de données CHEMINFO offre de l'information résumée, fiable et facile à comprendre sur les produits chimiques employés sur les lieux de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour contrôler les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.

CHEMINFO, une base de données unique créée par le CCHST, a été élaborée en réponse au nombre extrêmement élevé de demandes présentées au Service de demandes de renseignements pour l'obtention d'informations fiables et impartiales sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. Le service continue à remplir cette fonction en répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée : travailleurs, employeurs, membres de comités sur la santé et la sécurité au travail, rédacteurs et évaluateurs de FS, hygiénistes du travail, responsables de la sécurité, médecins, infirmières, intervenants en situation d'urgence, responsables de la réglementation et inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines génèrent des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public.

Portée

Cette année, la plupart des utilisateurs de CHEMINFO ont employé les documents partiels gratuits de la base de données IPCS INTOX et les profils chimiques fournis par Réponses SST, qui sont tirés de CHEMINFO. Entre 40 000 et 60 000 documents ont été consultés chaque mois. Des abonnés payants ont utilisé CHEMINFO pour consulter 47 000



documents en ligne, tandis qu'un nombre équivalent d'abonnés ont accédé à la base CHEMINFO par l'entremise de la version CD ROM de CHEMpendium.

La base CHEMINFO a été créée par le CCHST et lui appartient. Elle ne dépend d'aucun donateur ou autre organisme externe pour ce qui est de son contenu.

Les ressources humaines affectées à la base CHEMINFO ont été réduites pour que l'équipe puisse mener à bien l'élaboration du logiciel CANWriteMC, notre nouveau logiciel de rédaction de FS. Les priorités pour la base CHEMINFO restent les mêmes : tenir à jour et enrichir la collection pour mieux répondre aux besoins des clients.

Au cours de la dernière année, 55 nouveaux ingrédients chimiques ont été répertoriés dans CHEMINFO, assortis de précisions concernant leurs propriétés chimiques, leurs propriétés physiques et leur toxicité, ainsi que cinq nouveaux produits chimiques réglementés (c. à d. des produits assortis d'une limite d'exposition en milieu de travail). Un nouvel examen détaillé (renseignements complets sur l'identification et la prévention des risques) a été ajouté à la base; 476 dossiers ont été modifiés pour rendre compte des nouveaux conseils sur les matériaux de protection contre les produits chimiques; 181 dossiers ont été revus et modifiés au besoin pour rendre compte des nouvelles lignes directrices sur les dispositifs de protection des voies respiratoires contre les particules solides; 21 dossiers ont été modifiés en fonction de nouveaux renseignements (p. ex. les évaluations des risques de cancérogénicité du CIRC); 10 dossiers existants ont été entièrement réécrits; et des données toxicologiques essentielles ont été ajoutées à 11 autres dossiers.

► RTECS®

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) contient de l'information toxicologique essentielle accompagnée d'extraits traitant de plus de 169 000 substances chimiques, provenant de plus de 2 500 sources distinctes. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions à court et à long terme.

Données sur l'irritation de la peau et des yeux.

Effets cancérigènes, effets sur la reproduction et effets embryotoxiques.

Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérigénicité ainsi que les effets sensibilisants et les effets sur la reproduction. L'accès à ce genre de données aide bien des clients à mieux s'acquitter de leurs obligations de conformité aux exigences en matière de SST et d'environnement.

Ce registre a été constitué initialement par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États Unis. Maintenant, sa mise à jour est assurée sous licence par Symyx Software, Inc. Le CCHST se démarque en étant le seul organisme à offrir cette base de données en versions aussi bien anglaise, française et espagnole, ainsi qu'en version intranet par abonnement pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Avec l'adoption de REACH (Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances) dans l'Union européenne et la mise en application prochaine du Système général harmonisé (SGH), le RTECS devrait gagner en visibilité grâce à ses données toxicologiques. En faisant une meilleure promotion de la base de données et de la



version intranet, nous en accroîtrons le taux de consultation et le rayonnement. Le lancement de notre nouveau système de commerce électronique a fait bondir les ventes d'abonnements à la version en ligne du registre.

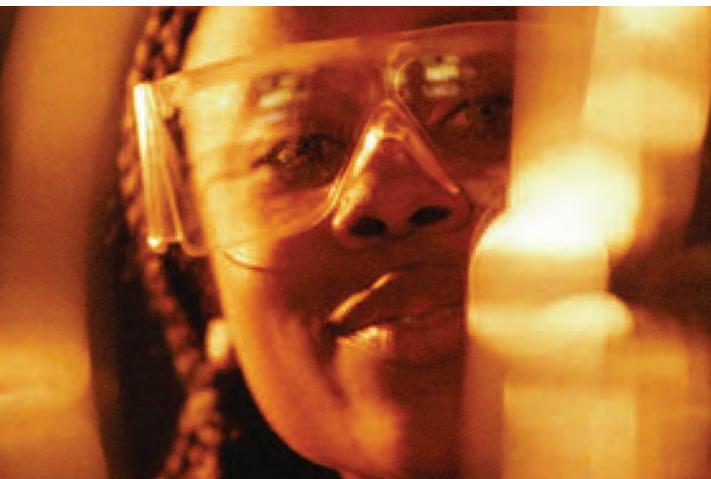
► CHEMpendium™

La base CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux vastes besoins des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité. CHEMpendium, qui est une source d'information exhaustive sur les risques que représentent les produits chimiques pour le milieu de travail et l'environnement, traite aussi du transport des matières dangereuses. Il comprend en outre des descriptions de la toxicité de certains produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques liés aux produits chimiques industriels et aux contaminants environnementaux, et sur leur utilisation sécuritaire, et beaucoup d'autres données.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant de l'information fiable permettant la recherche croisée entre les bases de données suivantes qui font autorité : Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, Liste intérieure/liste extérieure des substances (LIS/LES), Hazardous Substances Data Bank (HSDB), New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, et les bases de données « Transport des marchandises dangereuses » et « Transport de matières dangereuses ».

Portée

CHEMpendium renferme des informations sur plus de 91 000 produits chimiques, accessibles en ligne ou sur CD ROM. Le nombre de consultations de la base de données CHEMpendium sur le Web est resté stable au cours de l'année écoulée. Les ventes d'abonnements à la version en ligne augmentent régulièrement depuis que nous avons lancé notre nouveau système de commerce électronique.





► DSL/NDSL

Le CCHST a créé la Liste intérieure des substances (LIS) et la Liste extérieure des substances (LES) afin d'offrir cette source de référence aux Canadiens et aux fabricants et aux importateurs du monde entier, qui veulent avoir accès au répertoire canadien des substances chimiques. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'ils ne soient utilisés au Canada, se retrouvent sur le marché mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances en circulation et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également dans le but de répondre aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS comprend 26 759 substances, et la LES, 47 717 substances. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ du Service d'information sur le Web et du Service d'information sur disque. La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de textes réglementaires sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données LIS/LES est un précieux moyen pour les utilisateurs de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités. Un nouveau processus permet d'effectuer en ligne de fréquentes mises à jour de la base de données grâce au Service d'information sur le Web.

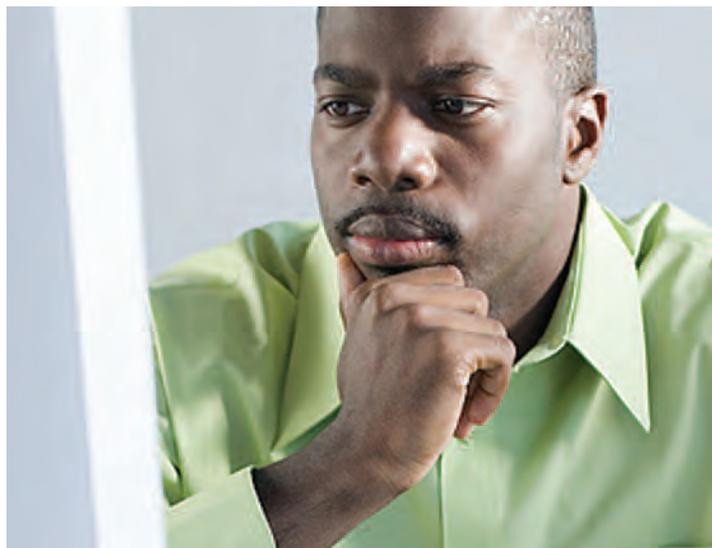
► CANWrite™

Le CCHST a pris une nouvelle mesure pour aider les fabricants et fournisseurs de produits chimiques du Canada et les employeurs désireux de créer des FS fiables et conformes aux exigences du SIMDUT. Pour élaborer un logiciel de rédaction de fiches signalétiques performant, il a fallu évaluer les besoins en matière de communication des informations concernant les risques et la réglementation correspondante, puis analyser les guides et les ressources pouvant être mis à contribution.

L'utilisation de codes de bonnes pratiques concernant la communication des risques associés aux produits chimiques montre que ce produit est associé aux produits chimiques. Il est conçu pour répondre aux besoins actuels des fabricants et des fournisseurs, et pourra rapidement être adapté en fonction des besoins au moment de la mise en application du SGH. Le logiciel est une solution hybride accessible sur le Web, qui fait appel aux sources électroniques d'information sur les produits chimiques du CCHST ainsi qu'au logiciel installé sur les systèmes informatiques des clients. Le service repose sur les précieuses sources d'information du CCHST sur les produits chimiques : CHEMINFO, RTECS, HSDB, LIS/LES et autres listes réglementaires et mises en garde utiles pour ses clients.

Le logiciel produit des FS en anglais et en français, et il propose des outils qui traduisent à la volée les phrases rédigées en anglais. Le logiciel pourra bientôt produire des FS dans d'autres langues (le portugais du Brésil et l'espagnol de l'Amérique latine). Le développement de versions conformes aux normes américaines et au SGH est prévu pour l'an prochain.

Le logiciel peut maintenant être mis en marché et nous avons récemment recruté notre premier client. Nous continuons de le présenter à des clients potentiels.



► **CANEvaluate**

Le CCHST est en train de concevoir un logiciel qui aidera les utilisateurs de FS à vérifier systématiquement l'exactitude du contenu des fiches en faisant appel aux ressources d'information du CCHST. La clientèle cible de ce logiciel est essentiellement composée d'employeurs et d'inspecteurs du gouvernement. Cet outil logiciel puisera dans les sources d'information du CCHST pour aider l'utilisateur à vérifier l'exactitude des données de la FS. Le prototype réalisé sera testé par des évaluateurs de FS en milieu de travail, puis corrigé en fonction de leurs commentaires. La définition des spécifications de conception et le travail de mise en œuvre du service se poursuivront l'an prochain.

PROJETS DE COLLABORATION

► **Le SIMDUT après le SGH**

Le CCHST a reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet de l'incidence que le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, connu sous l'acronyme SGH, allait avoir sur les exigences du SIMDUT au Canada. Le CCHST a discuté de ces besoins avec le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada et les deux organismes ont convenu de lancer deux projets de collaboration pour soutenir les entreprises canadiennes et leurs fournisseurs.

Le SIMDUT après le SGH – Affiches (fiches de renseignements)

En collaboration avec le Bureau national du SIMDUT, le CCHST a produit sept fiches de renseignements ayant pour thème Le SIMDUT après le SGH. Elles traitent notamment de l'incidence éventuelle du SGH sur le SIMDUT, des catégories ou classes de risques, des étiquettes et des fiches de données de sécurité. Le contenu de ces fiches est intégré aux cours en ligne décrits ci après, mais sera aussi accessible sur le site Web de Santé Canada. Ces travaux ont été financés par le Bureau national du SIMDUT.

Le SIMDUT après le SGH – Cours en ligne

En collaboration avec le Bureau national du SIMDUT, le CCHST a élaboré deux cours en ligne qu'il hébergera l'an prochain et offrira gratuitement à tous ceux qui s'y inscriront. Ces travaux ont été financés par le Bureau national du SIMDUT.

Les deux cours ont été élaborés à partir de la meilleure information disponible concernant la mise en œuvre du SGH concurremment au SIMDUT. Cependant, comme il reste encore des points non résolus, le Bureau national du SIMDUT continuera d'aider le CCHST à héberger et à actualiser les cours au besoin dans les années à venir. Le CCHST et le Bureau national du SIMDUT travailleront en étroite collaboration et informeront les utilisateurs inscrits de ces changements au fur et à mesure qu'ils surviendront. Voici une description de ces deux cours :



Le SIMDUT après le SGH : introduction

Ce petit cours d'environ 20 minutes explique ce qu'est le SGH et son incidence possible sur le SIMDUT. Il s'adresse à tous : travailleurs, employeurs et fournisseurs. Il est accompagné de matériel pouvant être imprimé (les fiches de renseignements Le SIMDUT après le SGH).

Le SIMDUT après le SGH : comment les fournisseurs peuvent s'y préparer

Ce cours d'une durée approximative de 50 minutes traite précisément de l'incidence que le SGH aura sur les fournisseurs et les importateurs de produits contrôlés. On y donne une information plus détaillée sur les classes de risque, les pictogrammes et les exigences liées aux fiches de données de sécurité et aux étiquettes. Le cours fait un survol des critères de classification et d'étiquetage précis qu'on trouve dans le Livre mauve du SGH.

► **Projet d'harmonisation de la classification SIMDUT**

Le CCHST continue à collaborer avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le Bureau national du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Bureau national du SIMDUT) de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications.

Le CCHST a collaboré avec des représentants du Bureau national du SIMDUT et de la CSST pour régler des questions de classification non résolues concernant :



- l'utilisation de données recueillies chez l'homme pour la classification d'un produit dans la catégorie D1 – létalité consécutive à une intoxication aiguë (p. ex. l'éthane 1,2 dive (éthylèneglycol), le 2,2' oxydiéthanol (diéthylèneglycol), le chlorate de sodium et les solutions de peroxyde d'hydrogène à 35 % et plus);
- l'utilisation de la Ligne directrice 423 de l'OCDE pour la classification d'un produit dans la catégorie D1 – létalité consécutive à une intoxication aiguë;
- le carbonate de propylène (relativement à la catégorie D2B – Irritation des yeux);
- un produit contenant un agent oxydant en solution aqueuse (relativement à la catégorie C – Matières comburantes).

Le CCHST s'est réuni avec des représentants de la CSST pour aplanir des écarts dans la classification du butan 2 one (méthyl éthyl cétone) (relativement à la catégorie D2A – Tératogénicité et embryotoxicité), du cyclohexane (relativement à la catégorie D2B – Irritation de la peau), ainsi que celle de l'acide sulfurique, du benzène, du phénol et de l'hexane normal (relativement à la catégorie D2A/B – Toxicité chronique).

Les répercussions de ces activités font en sorte que, lorsqu'une partie soulève des questions concernant les classifications du SIMDUT, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un syndicat ou d'un gouvernement, le problème peut être analysé et réglé grâce à la collaboration de tous les membres de ce groupe, qui constitue de ce fait une source faisant foi pour tous les Canadiens.

Le CCHST participe à ces activités nationales et les appuie à titre de service public. Il considère sa participation aux travaux du comité de révision des classifications SIMDUT comme une contribution vitale aux efforts d'harmonisation du SIMDUT au Canada.

► Cours en ligne sur le cancer destiné aux professionnels de la santé

Le cours en ligne intitulé Occupational and Environmental Cancer: Recognition and Prevention a été offert à compter d'avril 2008; sa version française, intitulée Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention, est en ligne depuis janvier 2009. Le cours est interactif, propose des études de cas, prévoit un examen final et offre une série de sources de référence occupant de nombreuses pages, en particulier des listes de produits cancérigènes.

Ce cours est destiné aux médecins de famille et autres professionnels de la santé, mais peut aussi intéresser la collectivité de la santé et de la sécurité au travail. Il vise à aider au dépistage des risques professionnels et environnementaux et des cancers d'origine professionnelle. Il a été élaboré par des membres du « National Committee on Environmental and Occupational Exposures » (NCEO ou Comité national sur les expositions environnementales et professionnelles) en collaboration avec le CCHST, et les fonds ont été fournis par le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC).

Plus de 450 personnes se sont inscrites à la version anglaise du cours et les commentaires ont été très positifs. Le CCHST projette de collaborer avec le PCCC pour promouvoir le cours à plus grande échelle. Pour 2009, le PCCC continuera d'aider le CCHST à héberger le cours. L'organisme a toutefois inscrit le cours à un service d'apprentissage en ligne (mdBriefCase) qui offre des programmes accrédités aux médecins canadiens et a indiqué qu'il ne pourrait peut être plus subventionner les deux plateformes à l'avenir.

► Formation sur le SIMDUT pour les inspecteurs de la sécurité

Avec le soutien financier du Bureau national du SIMDUT, le CCHST a élaboré un cours en classe pour les inspecteurs de la sécurité provinciaux. Ce cours pourrait être testé dans le Canada atlantique plus tard en 2009. Il s'agit d'un cours de deux jours qui actualise les connaissances sur le SIMDUT et traite de la sécurité chimique. Il vise à développer les compétences des personnes appelées à inspecter les lieux de travail pour repérer les risques chimiques, vérifier la conformité au SIMDUT et renforcer la collaboration entre les ministères fédéraux et provinciaux.

Le cours peut aussi être adapté en webinaires plus courts qui pourraient être visionnés sur demande dans chaque province et territoire dans le contexte d'une formation mixte.

► Étude d'évaluation des FS

Avec le soutien financier du Bureau national du SIMDUT, le CCHST a terminé la première étape d'une étude sur l'exactitude des FS. Dans le cadre de cette étude, le CCHST examinera les FS de produits chimiques utilisés au Canada qui contiennent des diisocyanates comme ingrédients chimiques. L'étude établira des statistiques sur le nombre de FS qui identifient correctement les risques pour la santé connus et répertoriés selon le SIMDUT que présentent ces produits.



Communications



Ce service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- ▶ **promouvoir la santé et la sécurité au travail ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada;**
- ▶ **promouvoir le CCHST de même que ses produits et services.**

Le Service

Les Communications sont un moyen fondamental de veiller à ce que les Canadiens connaissent les ressources nationales qui sont mises à leur disposition et saisissent bien toute l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour être en mesure de préserver leur santé et d'assurer leur sécurité dans leur milieu de travail. Par le biais de deux axes fondamentaux – Promotion du CCHST, de ses produits et de ses services – et – Promotion de la SST partout au Canada –, le CCHST élabore et met sur pied des initiatives qui étendent son rayonnement, élargissent son bassin d'utilisateurs, font mieux connaître la santé et la sécurité au travail, et favorisent ainsi le mieux être physique et psychologique de tous les Canadiens sur le marché du travail.



PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL AU CANADA

► Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail : un bulletin électronique

Par ce bulletin, le CCHST cherche à sensibiliser davantage les milieux de travail canadiens à la SST. En plus de diffuser des renseignements utiles, le Rapport est régulièrement et largement reproduit et réutilisé par certaines organisations dans le cadre de leurs propres activités de sensibilisation et d'information sur la santé et la sécurité au travail.

Portée

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail, qui est diffusé depuis 7 ans, compte maintenant 24 477 abonnés dans plus de 105 pays pour une augmentation de 16,9 % cette année.

Au cours du sondage 2008 2009 réalisé auprès des lecteurs, le Rapport a fait l'objet d'une cote de satisfaction globale de 100 % pour la deuxième année de suite, et 66,3 % des répondants se sont déclarés « très satisfaits ». Les lecteurs ont indiqué dans une proportion de 93,7 % que ce bulletin apportait une plus value à leur organisation.

Les lecteurs sondés ont déclaré qu'ils impriment le Rapport fréquemment et l'utilisent comme source d'information pour répondre à leurs besoins personnels, pour élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, pour organiser de la formation et pour alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et troupes d'orientation des employés. En fait, 70,5 % des répondants disent que l'utilisation de l'information contenue dans le Rapport est liée directement ou indirectement à des changements qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Plus de 80,6 % des répondants ont déclaré qu'ils emploient ces renseignements

(dont 30,6 % fréquemment) pour accroître la sécurité dans leur milieu de travail; 90 % ont dit partager ce bulletin avec d'autres et 26,3 % ont indiqué qu'ils le transmettaient à au moins cinquante personnes.

Tandis que le lectorat du Rapport continue de s'élargir, le CCHST est de plus en plus déterminé à étendre son rayonnement et à fournir des renseignements crédibles et utiles, susceptibles d'aider les intéressés à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Commentaires d'abonnés:

« Je l'envoie aux membres de mon réseau qui travaillent tous dans l'administration. La quantité d'information est impressionnante. La plupart n'avaient jamais rien lu sur les sujets que vous abordez. »

« La rubrique « Quoi de neuf » présente de l'info actuelle et utile. En lisant le Rapport, je peux me tenir au courant de ce qui se passe sans consulter une multitude de sites chaque jour ou chaque semaine. Quand je veux en savoir davantage sur un des sujets présentés, je peux facilement faire des recherches supplémentaires. »

« J'ai un horaire très chargé, mais c'est la page couverture qui décide de tout. Si elle retient mon attention (ce qui arrive toujours), je vais prendre le temps de lire le bulletin. Les articles sont toujours intéressants, courts et informatifs. J'aime ce magazine! »

« Le bulletin m'est envoyé régulièrement. Je le trouve instructif et actuel. La présentation est bien conçue et s'est révélée très utile en formation et en renforcement de la sécurité. »

► Programme d'affiches

Soucieux d'offrir des outils contribuant à accroître la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité au travail, le CCHST a lancé un nouveau programme d'affiches en septembre 2008. Il y a actuellement huit affiches sur des sujets allant des symboles de danger du SIMDUT aux signaux manuels à utiliser pour la conduite des grues, en passant par les pratiques d'hygiène comme le lavage adéquat des mains et la prévention de la propagation des virus. Les affiches peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web du CCHST. On peut aussi acheter un exemplaire imprimé. Six autres affiches devraient être diffusées dans l'année qui vient.

Portée

Environ 1 100 affiches imprimées ont été vendues et 23 139 affiches électroniques (en format PDF) ont été téléchargées gratuitement.



► Workspace – groupe de discussion en ligne

Pour favoriser l'échange de connaissances et la création de liens communautaires entre les professionnels de la SST et tous ceux qui s'intéressent à la santé et à la sécurité au travail, le CCHST a lancé Workspace, un groupe de discussion en ligne, en septembre 2008. Workspace compte maintenant près de 800 membres inscrits, mais des milliers d'autres personnes suivent les discussions

► Forum III

Dans le cadre de son objectif consistant à prendre des mesures permettant d'accroître son incidence sur la santé et la sécurité des Canadiens dans leur milieu de travail, le CCHST sera l'hôte de son troisième forum national (IIIe Forum) en mars 2010. L'événement se tiendra dans la région d'Ottawa/Gatineau et aura pour thème « À l'avant garde de l'évolution du milieu de travail ». La planification d'un programme intéressant et utile va bon train. Les efforts de promotion commenceront en avril 2009 par la mise en ligne du site Web du IIIe Forum. Pour la première fois, les exposés présentés lors du Forum pourront être visualisés sous forme de webinaires (et peut être de webémissions), ce qui en augmentera encore davantage l'accessibilité et le rayonnement au Canada et ailleurs.

► Programme de webinaires

Soucieux de devenir un chef de file dans la promotion des milieux de travail sains au Canada, le CCHST a organisé plusieurs webinaires (transmis en ligne et préenregistrés) qui ont coïncidé avec des événements de SST. Les participants ont été invités à remplir leurs salles de conférence et de réunion pour visualiser les webinaires en groupe et partager cette information.

Webinaires diffusés à titre de service public (gratuitement)

SNASST du 4 au 11 mai 2008

Le CCHST a célébré la SNASST 2008 en présentant quatre webinaires gratuits en direct. Nous avons collaboré avec trois nouveaux partenaires : Environnement Canada, Mental Health Works et l'Institut de recherche sur le travail et la santé pour offrir durant cette semaine, à titre de service public, des webinaires sur le travail dans des conditions extrêmes de chaleur et de froid, la santé mentale au travail et l'ergonomie. Des membres de notre personnel ont aussi présenté un exposé sur la planification en prévision d'une pandémie.

Portée

Les webinaires gratuits offerts dans le cadre de la SNASST ont été diffusés dans 290 endroits au total au Canada, ce qui dépasse l'objectif de 200 établissements. Il y avait en moyenne trois ou quatre participants par établissement, ce qui porte l'auditoire estimé à plus de 1 000 personnes. Les personnes sondées ont donné une note moyenne de 3,9 sur 5 pour le contenu des webinaires et de 4,1 sur 5 pour la qualité générale. Les participants provenaient de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada ainsi que de plusieurs États américains.

Les webinaires ont été archivés sur le site du CCHST. Depuis mai 2008, ils ont été visualisés sur demande dans 347 établissements, ce qui signifie que nous avons rejoint environ 832 participants supplémentaires. En outre, les documents PDF des exposés ont été téléchargés plus de 15 000 fois.

Mois national de la santé au travail (du 29 septembre au 26 octobre)

Le CCHST s'est associé à l'organisme Healthy Workplace Coalition et au Trillium Health Centre pour produire un webinaire gratuit qui raconte comment le centre Trillium est parvenu à créer un milieu de travail sain. Le webinaire intitulé *Journey to a Healthier Workplace* a été présenté en direct le 21 octobre dans le cadre du Mois national de la santé au travail.



Portée

Le webinaire *Journey to a Healthier Workplace* a établi un nouveau record de participation pour un webinaire gratuit du CCHST, puisqu'il a été présenté dans 247 établissements (devant quelque 494 participants). Depuis sa diffusion en direct, il a été visionné dans 99 établissements et le document PDF de l'exposé a été téléchargé 7 491 fois.

Webinaires payants (en recouvrement de coûts)

Série de webinaires sur demande Learning by Committee (L'apprentissage en comité) – Durant le deuxième semestre de l'exercice, nous avons produit une série de quatre webinaires destinés à enrichir les réunions des comités de santé et de sécurité. Les séminaires durent entre 25 et 35 minutes chacun, et sont accompagnés de ressources documentaires. Ils sont offerts à bas prix (entre 39 \$ et 49 \$ chacun), ce qui les rend accessibles à un plus grand nombre d'utilisateurs et nous procure une source de revenu supplémentaire bien que modeste, occasionnant peu de frais généraux.

Portée

Les webinaires ont été diffusés dans huit établissements différents.

An Update on GHS Implementation Planning in WHMIS (Le point sur la planification de la mise en œuvre du SGH dans le SIMDUT) – En janvier, le CCHST a produit ce webinaire payant présenté par Abey Klugerman (photographié ci-dessus) de Santé Canada. C'était la première fois que le CCHST utilisait la technique de la voix sur IP (VOIP), grâce à laquelle les participants ont pu recevoir les contenus audio et vidéo par Internet et n'ont donc pas eu besoin de lignes téléphoniques. Cette technique offre une meilleure qualité sonore et réduit le coût de présentation des webinaires.

Portée

Ce webinaire a établi un nouveau record de participation pour un webinaire payant du CCHST, puisqu'il a été présenté en direct dans 69 établissements (devant un total estimatif de 164 participants) et que cinq autres établissements ont visionné la version préenregistrée de la séance.

Journée nationale de deuil - 28 avril

Le 28 avril a été décrété Journée nationale de deuil pour honorer les personnes décédées, blessées ou handicapées au travail et celles qui souffrent de maladies professionnelles. Cette journée nationale de deuil permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les travailleurs décédés, les travailleurs accidentés et les travailleurs malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

En 2008, le CCHST a produit une nouvelle affiche bilingue recto verso et, pour la première fois, a ajouté l'option des commandes d'exemplaires multiples à un prix avantageux sur son site Web. Les commandes d'un seul exemplaire et les téléchargements continuent d'être gratuits, à titre de service public afin d'appuyer avec une force renouvelée la sensibilisation des Canadiens à l'importance d'établir des conditions de travail sécuritaires partout au pays. Les recettes provenant de la vente d'exemplaires multiples contribuent au financement du service public gratuit.

La promotion de cette importante journée se fait au moyen d'un article de fond dans les bulletins « Rapport sur la santé et la sécurité au travail » et « Liaison », d'une bannière publicitaire et d'un titre à la une sur la page d'accueil du site Web du CCHST, assortis d'un lien vers nos pages permanentes sur la Journée nationale de deuil.

En janvier 2009, nous avons produit une nouvelle affiche bilingue – Ne les oublions pas – dans un nouveau format recto verso.

Portée

Cette année, plus de 7 000 visiteurs individuels ont consulté les pages de la Journée nationale de deuil à plus de 11 000 reprises. Les demandes d'exemplaires imprimés gratuits ont augmenté de 43 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 449 demandes. En outre, les Canadiens ont téléchargé gratuitement plus de 4 000 affiches.

► Semaine nord américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) - 4 au 10 mai 2008

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Comme partenaire de la SNASST, le CCHST est chargé du site Web de la SNASST. Cette année, nous avons réaménagé le site et apporté des améliorations pour épurer et moderniser les éléments visuels afin d'accroître l'agrément des visiteurs. En outre, un nouvel utilitaire permet aux visiteurs de soumettre les détails des activités qu'ils organisent dans le cadre de la SNASST et de les voir s'afficher automatiquement sur le site Web. La version anglaise du site a été mise en ligne à la fin de février et la version française, en avril 2008.

Le CCHST a offert durant le SNASST une série de webinaires gratuits qui réunissaient des conférenciers du CCHST, de l'Institut de recherche sur le travail et la santé, d'Environnement Canada et de Mental Health Works. Nous avons aussi participé à la planification du lancement national de ce site et nous continuons de contribuer aux travaux du comité de l'Ontario. Le président et chef de la direction du CCHST, M. Len Hong, a participé au lancement national de la SNASST à Ottawa, en Ontario, le lundi 5 mai 2008.

Le CCHST a coopéré avec un comité local pour la promotion et l'organisation de la deuxième édition de Steps for Life à Hamilton, une activité de financement qui prend la forme d'une marche de 5 km. Cette activité annuelle commanditée par Threads of Life vise à sensibiliser les gens à l'importance de prévenir les blessures au travail en pensant aux effets dévastateurs d'un décès, d'une blessure grave ou invalidante ou d'une maladie professionnelle. Cette activité a marqué l'inauguration de la SNASST le dimanche 4 mai 2008 et a accueilli plus de participants que l'édition de l'exercice précédent.

Portée

Bien que les statistiques de fréquentation du site Web soient incomplètes pour cette année, les données montrent une moyenne de 4 010 visiteurs et de 15 400 sessions par mois, résultats supérieurs aux moyennes mensuelles de 3 800 visiteurs et de 11 000 sessions consignées au cours de l'exercice précédent.



► Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi cette bourse d'études décernée chaque année à l'échelle nationale pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Elle vise les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études sur la santé et la sécurité au travail qui mène à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

Une campagne de promotion soutenue ciblant les collèges et les universités a été lancée à l'automne pour inciter les étudiants à poser leur candidature. Les moyens utilisés comprenaient le publipostage direct, les affiches promotionnelles, les annonces sur le Web et les communiqués de presse.

Les candidats devaient présenter un texte sur un sujet qui reflète étroitement leurs aspirations personnelles dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Une équipe du CCHST a évalué ces textes et a désigné trois lauréats.

Une bourse de 3000 \$ a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Dianne San Juan, Ontario

Chun-Yip Hon, C. B.

Erik Mortensen, AB (*photographié ci dessus*)

Nous avons reçu 39 candidatures, soit 25 % de moins que l'année précédente. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Colombie Britannique	10	26,5 %
Alberta	8	20,5 %
Ontario	13	33,3 %
Québec	5	12,8 %
Nouvelle Écosse	1	2,6 %
Terre Neuve et Labrador	2	5,2 %
Total		39 candidates



► Zone des jeunes travailleurs

Pour offrir aux jeunes travailleurs et à leurs parents, aux employeurs et aux enseignants, une source d'information exhaustive, le CCHST a amalgamé le contenu du site Job Une à celui de la Zone des jeunes travailleurs. Le site fournit, par ce point d'accès unique, de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada sur les questions de SST qui touchent les jeunes travailleurs. Nous avons complètement redessiné le site pour attirer l'auditoire cible et en avons actualisé et enrichi son contenu. La Zone des jeunes travailleurs, en version revampée, a été lancée en janvier 2009. D'autres améliorations y seront bientôt apportées (matériel pédagogique, manuels, trousse d'information et d'orientation). L'adresse du site est la suivante : www.cchst.ca/youngworkers/.

Portée

Les statistiques combinées du site Job Une et de la Zone des jeunes travailleurs font état d'une moyenne de plus de 2 200 visiteurs par mois. Cette année, plus de 26 000 visiteurs ont accédé au site au cours de 82 000 sessions.

► Portail Web Apporter la santé au travail

Notre portail Web Apporter la santé au travail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains. Le site est une composante essentielle d'un vaste projet de santé au travail qui a obtenu initialement l'aide financière de RHDCC. L'adresse électronique de ce portail est : www.cchst.ca/healthyworkplaces/ (français) ou www.ccohs.ca/healthyworkplaces/ (anglais).

Portée

Cette année, plus de 37 000 visiteurs individuels ont consulté le portail 71 616 fois au total.

► CanOSH

Le site CanOSH hébergé par le CCHST est une source d'information en ligne qui a pour objet de permettre aux Canadiens d'accéder facilement à des renseignements sur la santé et la sécurité qui sont rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, les commissions d'indemnisation des accidentés du travail et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Cette année, nous avons entrepris une refonte complète du site pour rendre la recherche d'information plus facile et pour actualiser son contenu. Les travaux sont presque terminés et le nouveau site devrait être lancé en avril 2009.

Portée

Cette année, plus de 54 000 visiteurs ont consulté le site 160 000 fois. L'adresse de ce site Web est www.canoshweb.org/fr.

► Coopération Canada Union européenne

Créé et hébergé par le CCHST, le site Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST contient des liens donnant accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) provenant d'organismes du gouvernement canadien ayant des responsabilités dans ce domaine. Le site de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail offre un lien vers notre site pour permettre aux Européens de trouver facilement l'information de source canadienne. Cette année, nous avons entrepris des travaux de mise à jour et de réactualisation du site et devrions mettre la nouvelle version en ligne en avril 2009. L'adresse de ce site Web est www.eu.ccohs.org/fr/.

Portée

Cette année, plus de 16 500 visiteurs ont consulté le site plus de 83 000 fois.

► Mois national de la santé au travail au Canada

Cette initiative basée sur le Web offre une occasion d'accroître la sensibilisation à l'importance de la santé en milieu de travail afin d'assurer le succès à court et à long terme des organisations et le mieux être de leurs employés. Le Mois national de la santé au travail (MNST) vise à offrir aux milieux de travail des outils pour planifier, promouvoir et mettre en œuvre des programmes et des activités dont bénéficient leurs employés. L'Institut national de la qualité (INQ) a retenu les services du CCHST sur une base de recouvrement des coûts pour cogérer le MNST et héberger le site Web. L'adresse de ce site est www.moissanteautravaille.ca/.



► Relations avec les organismes partenaires

Le CCHST souhaite favoriser les relations avec les organismes partenaires et appuyer, par sa collaboration, l'action d'organisations poursuivant les mêmes buts que lui, soit améliorer le bien être physique, psychologique et mental des travailleurs au Canada.

Le CCHST continue à cultiver de nouvelles relations avec divers intervenants qui lui permettent d'accroître son influence sur les milieux de travail au Canada, par le biais de plusieurs projets de collaboration, surtout en ce qui concerne notre programme de webinaires. Nous avons renforcé nos liens avec Environnement Canada et l'Institut de recherche sur le travail et la santé (IRTS), en plus de former de nouveaux partenariats avec l'Association canadienne pour la santé mentale et l'Ontario Healthy Workplace Coalition

PROMOUVOIR LE CCHST DE MÊME QUE SES PRODUITS ET SERVICES

► Conférences, présentations et expositions

La participation du CCHST aux conférences et expositions lui permet de faire de la sensibilisation et de promouvoir ses produits et services dans tout le Canada. Elle lui donne également l'occasion de présenter ses produits et ses services, et d'en démontrer leur utilité pour les travailleurs, les employeurs et les gouvernements du pays.

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons qu'il a participé à 39 événements et transmis du matériel présenté à 17 autres. Ses employés ont aussi fait 27 exposés, ce qui a permis au CCHST de maintenir sa contribution active aux réunions, aux conférences et aux présentations organisées dans différentes régions du Canada.

PROMOTION

► Bulletin Liaison

Liaison, un bulletin de nouvelles électronique bimestriel, est un véhicule efficace de communication d'affaires et de commercialisation, doublé d'un outil de vente avantageux. Son bassin de lecteurs se compose des clients du CCHST et des personnes qui ont manifesté le désir de s'abonner, même si elles ne sont pas clientes, ce qui accroît la portée des communications concernant les plus récentes nouvelles du CCHST et les mises à jour de nos produits et services.

Portée

Le nombre d'abonnés à Liaison est passé de 3425 à 5203, ce qui représente une augmentation de 51 % par rapport à l'an dernier. Cette croissance est attribuable à un ensemble de facteurs, dont les suivants : arrivée de nouveaux clients, participation à des colloques et autres manifestations, publicité croisée dans le bulletin Rapport sur la santé et la sécurité au travail, communiqués transmis directement aux clients et formulaire d'abonnement facile à remplir. Les six numéros publiés par voie électronique cette année ont connu un taux d'ouverture de 35,2 %, ce qui dépasse largement la moyenne répertoriée dans l'industrie qui se situe à 21,3 % et un taux de clics publicitaires de 31,1 %, qui est bien supérieur à la moyenne de 10,9 % enregistrée au gouvernement.

Dans un sondage réalisé auprès de nos lecteurs en janvier 2009, les répondants ont affirmé dans une proportion de 73 % qu'ils étaient particulièrement intéressés à recevoir de l'information au sujet des produits et services du CCHST. Ils sont 37 % à transmettre le bulletin à au moins 15 personnes et 41,5 % à utiliser l'information relativement à des changements planifiés ou futurs dans leur entreprise.

Commentaires des lecteurs sondés

« J'aime les articles! Plus il y en a, mieux c'est! »

« J'y trouve de l'information que je peux transmettre à mon personnel. Le bulletin m'aide aussi à faire de la formation et de la planification. »

« Comme le bulletin est livré dans mon ordi, je ne rate jamais un numéro. »

« Il aborde des sujets auxquels je n'aurais pas pensé, mais dont il faut s'occuper à mon entreprise. »

Globalement, 85 % des répondants trouvent que le bulletin Liaison leur est utile personnellement et/ou sert les intérêts de leur organisation.



► Programme d'adhésion du CCHST

Pour créer des liens plus étroits et plus dynamiques avec ses clients, le CCHST est en train de mettre sur pied un Programme d'adhésion. Un tel programme vise plusieurs fins, notamment : faire mieux connaître notre gamme de produits et de services, et susciter davantage d'intérêt envers le mandat et les objectifs du CCHST. Les clients actuels et potentiels peuvent choisir parmi quatre catégories d'adhésions, chacune assortie de rabais et d'avantages particuliers : Adhésion Platine, Or, Argent et Bronze. La plus grande partie du travail d'élaboration du programme a été faite durant l'exercice écoulé. Le programme devrait être lancé en mai 2009.

► Médias

Dans le cadre des efforts du CCHST pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, les communiqués de presse et la publicité des produits représentent d'importants moyens tactiques. D'une façon plus générale, la valeur des communiqués de presse, au delà de l'intérêt intrinsèque de l'information qu'ils contiennent, réside dans l'incidence qu'ils ont sur notre classement sur le plan des recherches Web (ils font en sorte que le CCHST soit plus facile à trouver) et dans leur fonction de rappel de l'existence du CCHST auprès de la clientèle diversifiée que nous desservons.

Le CCHST a diffusé 28 communiqués de presse et communiqués Web, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés/reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres activités.

Cette année, le CCHST a reçu 37 demandes d'entrevues/ d'information de la part des médias, tous modes confondus : presse écrite, télévision, radio et site Web, à l'échelle tant locale que nationale, dont le National Post, CBC Radio/ Newsworld, *The Toronto Star*, CTV National News, Canwest Global et *The Globe and Mail*.

► La visibilité du CCHST dans les médias et ailleurs

Le CCHST est de plus en plus connu. Il est de plus en plus perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir des renseignements, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité au travail. Pendant l'exercice écoulé, on a noté plus de 157 apparitions dans les médias (contre 105 durant l'exercice précédent) au cours desquelles le CCHST a été cité comme la source d'information, ou encore les Réponses SST, les articles ou les communiqués de presse du CCHST ont été reproduits textuellement, et/ou le personnel du CCHST a été cité ou comme source de référence. Les diverses « mentions » du CCHST permettent potentiellement de joindre au moins 7 millions de personnes si l'on tient compte du rayonnement et du trafic Web des médias citant le CCHST.

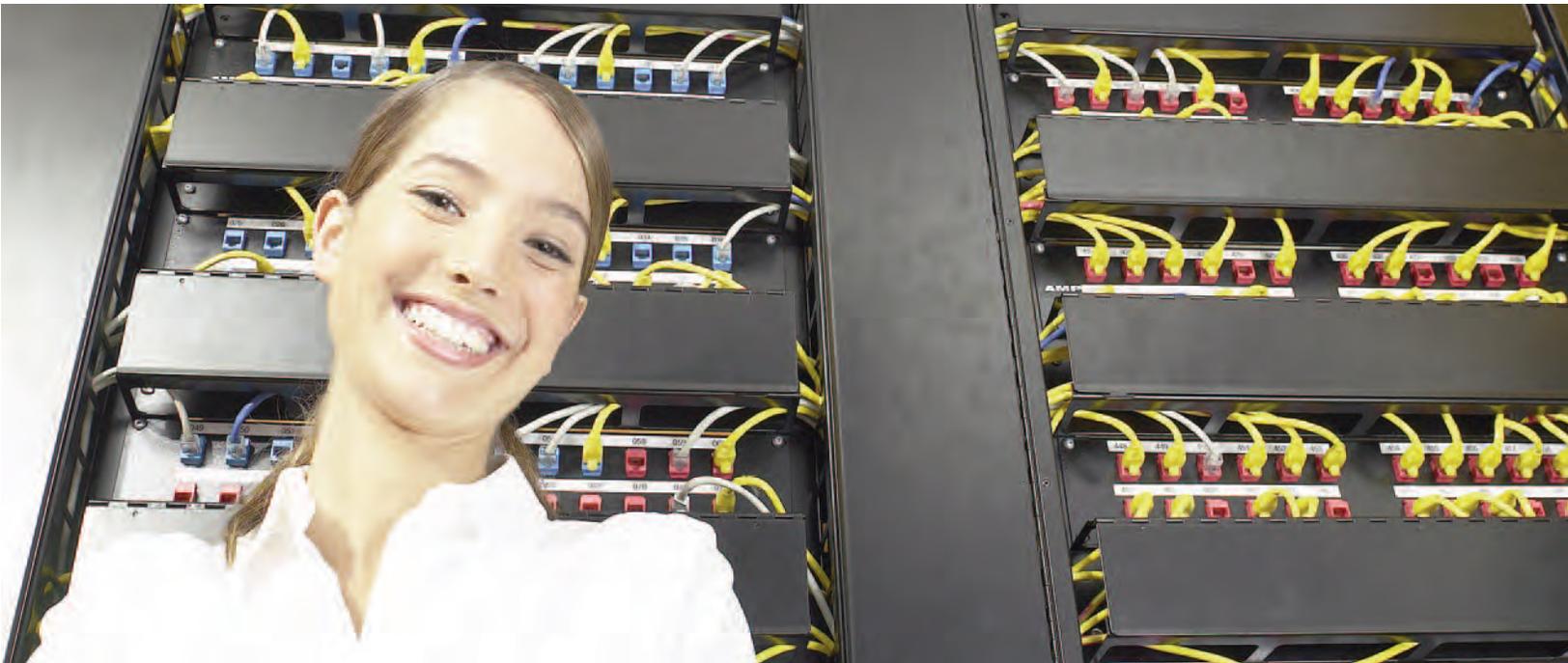
Plus que jamais, les renseignements et le site Web du CCHST sont cités en référence et signalés dans des blogues, et ce, beaucoup trop souvent pour qu'on en dresse la liste. Cela représente un type de rayonnement populaire moins officiel, mais plus fondamental, et toujours en pleine croissance. En fait, les utilisateurs qui affichent le CCHST sur leur blogue sont en train de diffuser l'information et de nous aider à faire de la sensibilisation.

Les services publics gratuits offerts par le CCHST continuent d'être, pour les Canadiens, une source d'informations essentielles de premier ordre sur les questions liées à la santé et la sécurité au travail.

► Médias sociaux

Les médias sociaux nous offrent un moyen efficace et peu coûteux d'étendre notre rayonnement et notre influence partout au pays. Cette année, nous avons voulu présenter les nouvelles de notre organisme et de la SST à un plus large auditoire en ouvrant des comptes sur Twitter, Slideshare et Facebook. Nous sommes en train d'établir un Plan de médias sociaux global pour déterminer la meilleure utilisation stratégique que le CCHST peut faire de ces outils pour stimuler le dialogue et l'échange de renseignements entre les Canadiens et notre organisme, et pour communiquer des nouvelles liées à la santé, à la sécurité et au mieux être. L'utilisation des médias sociaux sera un élément important d'une opération destinée à promouvoir la santé et la sécurité au travail, et à renforcer la réputation du CCHST comme ressource « incontournable ».

Systemes



Ce groupe fournit une gamme complète de services en systèmes informatiques qui comprend :

- ▶ **les Infrastructures matérielles et logicielles des systèmes;**
- ▶ **les Systèmes d'information sur les produits et services**

Le Service

Ce service est responsable de la conception et de la mise en œuvre des systèmes informatiques ainsi que du soutien technique des infrastructures matérielles et logicielles des systèmes exploités par le CCHST, y compris les réseaux, les serveurs, les ordinateurs, les périphériques et les systèmes d'application. Le service tire profit du travail de collaboration entre son personnel interne et des ressources externes pour assurer le fonctionnement efficace et harmonieux des réseaux informatiques du CCHST. Il assure aussi le soutien technique de base à d'autres groupes de travail menant divers projets.



Cette année, nous avons réalisé plusieurs mises à niveau de nos systèmes pour rehausser davantage la fiabilité de notre site Web. D'autres améliorations ont été mises en place, notamment :

Nouveau système de commerce électronique qui a entraîné une augmentation de 107 % des ventes en ligne par rapport à l'exercice précédent.

Nouveau système de commerce électronique qui a entraîné une augmentation de 107 % des ventes en ligne par rapport à l'exercice précédent.

Mise en ligne de la version française du système de commerce électronique.

Nombreuses nouvelles fonctionnalités ajoutées au service de commerce électronique.

Atelier assurant une sensibilisation accrue du personnel à l'importance de la sécurité des technologies de l'information.

Règlement des détails techniques pour la mise en œuvre de la NSI 2.0.

Mise à niveau de l'infrastructure supportant le site Web du CCHST.

Adoption d'un outil plus efficace pour mesurer les données d'analyse du site Web.

Perfectionnement constant des infrastructures des systèmes de TI.



Examen financier

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2009 et de toute information contenue dans ces états incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables établies par le Conseil du Trésor et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient une série de comptes qui permettent un enregistrement centralisé des opérations financières du CCHST. L'information financière présentée aux fins des Comptes publics du Canada et comprise dans le Rapport ministériel sur le rendement du CCHST concorde avec celle figurant dans les états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et garantir que les actifs sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements pertinents, qu'elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et qu'elles sont enregistrées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics. La direction tient également à garantir l'objectivité et l'intégrité des données fournies dans ses états financiers par les moyens suivants : un processus rigoureux de sélection, de formation et de perfectionnement d'employés qualifiés; des mécanismes organisationnels permettant une séparation appropriée des responsabilités, et des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations administratives sont compris dans l'ensemble du CCHST.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

La directrice financière,



Bonnie Easterbrook, CGA

Hamilton, Canada
Le 5 juin 2009



Vérificatrice générale du Canada
Auditor General of Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et à la ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2009 et les états des résultats, des capitaux propres du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 5 juin 2009

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars (en dollars)	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Actif		
Actifs financiers :		
Somme à recevoir du Trésor	396 079 \$	297 092 \$
Créances (note 7)	309 007	477 935
	<hr/> 705 086	<hr/> 775 027
Actifs non financiers :		
Stocks	93 375	91 192
Immobilisations corporelles (note 6)	297 767	347 903
	<hr/> 391 142	<hr/> 439 095
	<hr/> <hr/> 1,096 228	<hr/> <hr/> 1 214 122
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	546 688	572 308
Revenus reportés (note 3)	856 408	773 061
Payes de vacances et congés compensatoires	405 445	383 241
Indemnités de départ (note 10)	1 733 118	1 537 536
Revenus reportés - dons (note 9)	95 807	94 057
Contributions au Service de demandes de renseignements perçues d'avance	45 000	—
	<hr/> 3 682 466	<hr/> 3 360 203
Capitaux propres du Canada	<hr/> (2 586 238)	<hr/> (2 146 081)
	<hr/> <hr/> 1 096 228	<hr/> <hr/> 1 214 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars (en dollars)	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Revenus (note 5)		
Produit des ventes	2 772 664 \$	2 553 034 \$
Projets et ententes de collaboration	817 587	1 437 784
Total des revenus	<hr/> 3 590 251	<hr/> 3 990 818
Charges		
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	7 397 534	7 041 823
Services professionnels et spéciaux	1 059 049	873 756
Locaux	713 537	713 537
Transports et communications	138 858	265 786
Information	136 397	152 386
Services de réparation et d'entretien	127 579	131 789
Services publics, fournitures et approvisionnements	98 809	123 627
Location	30 037	41 687
	<hr/> 9 701 800	<hr/> 9 344 391
Administration		
Salaires et avantages sociaux	281 123	282 657
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	17 285	11 557
Déplacements	34 355	32 531
Services professionnels et spéciaux	2 303	919
Services publics, fournitures et approvisionnements	53	28
	<hr/> 335 119	<hr/> 327 692
Autres charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	143 911	223 146
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	4 954	1 657
	<hr/> 148 865	<hr/> 224 803
Total des charges	<hr/> 10 185 784	<hr/> 9 896 886
Coût de fonctionnement net	<hr/> <hr/> (6 595 533)	<hr/> <hr/> (5 906 068)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Capitaux propres du Canada au début de l'exercice	(2 146 081) \$	(2 031 662) \$
Coût de fonctionnement net	(6 595 533)	(5 906 068)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	1 243 046	1 162 761
Encaisse nette fournie par le gouvernement (note 4)	4 813 343	4 535 376
Variation de la somme à recevoir du Trésor	98 987	93 512
Capitaux propres du Canada à la fin de l'exercice	<u>(2 586 238)</u>	<u>(2 146 081)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Activités de fonctionnement

	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Coût de fonctionnement net	6 595 533 \$	5 906 068 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(143 911)	(223 146)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(4 954)	(1 657)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	(1 243 046)	(1 162 761)
Variations de l'état de la situation financière :		
(Augmentation) des créiteurs et des revenus reportés	(57 727)	(116 272)
(Augmentation) du passif au titre des payes de vacances et des congés compensatoires	(22 204)	(6 927)
(Augmentation) du passif au titre des indemnités de départ	(195 582)	(89 634)
(Diminution) augmentation des créances	(168 928)	28 795
Augmentation (diminution) des stocks	2 183	(12 386)
(Augmentation) diminution des revenus reportés - dons	(46 750)	4 120

Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement

4 714 614 4 326 200

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)

98 729 209 176

Activités de financement

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

4 813 343 4 535 376

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Le président du Conseil,



Scott Strainer

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

La directrice financière,



Bonnie Easterbrook, CGA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les dépenses de fonctionnement du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme. Celle-ci consiste à produire de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à offrir des services et à assurer une collaboration tripartite.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables établies par le Conseil du Trésor et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Les crédits accordés au CCHST ne correspondent pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 4 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours fait par le CCHST est effectué à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de remplir ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à l'écart entre les encaissements et les débours, ce qui inclut les opérations avec les ministères du gouvernement fédéral.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents ont eu lieu. Les revenus d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice où les marchandises matérielles, comme les CD-ROM et les DVD, sont livrées. Les revenus d'abonnement pour les produits Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement donne le droit d'utiliser l'information pendant une période précise. L'information peut être mise à jour au cours de la période d'abonnement.

Les fonds déjà encaissés, mais non encore gagnés, sont comptabilisés en tant que revenus reportés. Ces derniers sont les sommes perçues d'avance pour des produits qui n'ont pas encore été livrés ou pour l'accès en ligne.

d) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice :

Les payes de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner et sont estimées en fonction du salaire, des années de service et de l'âge de l'employé.

f) Créances

Les créances sont présentées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si des événements se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant des opérations en devises sont présentés dans l'état des résultats avec les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables établies par le Conseil du Trésor lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général. La direction doit donc faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont révisées de façon périodique, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Redressement sur exercice antérieur

Les résultats des états financiers de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2008 ont été redressés pour rendre compte de la correction d'une erreur concernant la comptabilisation des revenus. Les ventes des abonnements Web doivent être comptabilisées au cours de la période d'abonnement. Le CCHST avait comptabilisé ces revenus au moment de la vente et, par conséquent, les revenus ont été surévalués de 15 050 \$ et les revenus reportés ont été sous-évalués de 751 869 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. De plus, le solde d'ouverture des capitaux propres du Canada au 31 mars 2008 a été surévalué de 736 819 \$.

4. Crédits parlementaires

Les activités du CCHST sont financées par des crédits parlementaires annuels et des revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats de fonctionnement net annuels du CCHST calculés selon les principes du financement par le gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux ci-dessous :

	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés :		
Coût de fonctionnement net	6 595 533 \$	5 906 068 \$
Rajustements des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, sans incidence sur les crédits		
Moins		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(143 911)	(223 146)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 243 046)	(1 162 761)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(4 954)	(1 657)
Créances irrécouvrables	(12 439)	(2 651)
	<hr/> 5 191 183	<hr/> 4 515 853
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice en cours		
Plus (moins)		
Stocks aux fins de revente	2 183	(12 386)
Indemnités de départ	(195 582)	(89 634)
Payes de vacances et congés compensatoires	(22 204)	(6 927)
Revenus non disponibles pour dépenser	(149 108)	35 545
	<hr/> 4 826 472	<hr/> 4 442 451
Rajustement sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui a une incidence sur les crédits		
Plus		
Acquisition d'immobilisations corporelles	98 729	209 176
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<hr/> <hr/> 4 925 201	<hr/> <hr/> 4 651 627
b) Crédits fournis et utilisés	2009	2008
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35	3 682 000 \$	3 560 000 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	995 592	979 039
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35A	368 103	186 969
Conseil du Trésor – Crédit 15 – Conventions collectives	161 796	122 000
Conseil du Trésor – Crédit 23 – Déficit au chapitre de la rémunération	104 071	135 213
	<hr/> 5 311 562	<hr/> 4 983 221
Moins :		
Crédits périmés - fonctionnement	386 361	331 594
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<hr/> <hr/> 4 925 201	<hr/> <hr/> 4 651 627
c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés :	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 813 343 \$	4 535 376 \$
Revenus non disponibles pour dépenser	(149 108)	35 545
Créances irrécouvrables	(12 439)	(2 651)
Diminution (augmentation) des créances	168 928	(28 795)
Augmentation des créditeurs et revenus reportés	57 727	116 272
Augmentation (diminution) des revenus reportés - dons	46 750	(4 120)
Crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés	<hr/> 4 925 201	<hr/> 4 651 627

5. Revenus

	2009	2008 <i>Redressé (note 3)</i>
Produits chimiques et services	1 129 552 \$	1 040 963 \$
Produits et services généraux de santé et sécurité	1 238 981	1 610 533
Formation et éducation	680 551	607 363
Communications	56 370	139 119
Contributions au Service de demandes de renseignements	454 000	454 000
Autres revenus	30 797	138 840
	<u>3 590,251</u>	<u>3 990 818</u>

6. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement cumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde Balance	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde d'ouverture	Valeur comptable nette 2009	Valeur comptable 2008
Matériel informatique	1 143 772 \$	62 575 \$	70 805 \$	1 135 542 \$	928 040 \$	81 322 \$	66 488 \$	942 874 \$	192 668 \$	215 732 \$
Mobilier et matériel	516 390	13 180	4 674	524 896	491 179	9 853	4 037	496 995	27 901	25 211
Logiciels	621 399	22 974	—	644 373	538 925	45 580	—	584 505	59 868	82 474
Améliorations locatives	44 533	—	—	44 533	20 047	7 156	—	27 203	17 330	24 486
Matériel de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	<u>2 328 767</u>	<u>98 729</u>	<u>75 479</u>	<u>2 352 017</u>	<u>1 980 864</u>	<u>143 911</u>	<u>70 525</u>	<u>2 054 250</u>	<u>297 767</u>	<u>347 903</u>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 est de 143 911 \$ (223 146 \$ en 2008).

7. Créances

Le tableau suivant présente le détail des créances :

	2009	2008
Tiers	259 911 \$	320 731 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	60 560	157 204
	<u>320 471</u>	<u>477 935</u>
Provision pour créances douteuses	(11 464)	—
	<u>309 007</u>	<u>477 935</u>

8. Créiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des créiteurs et des charges à payer :

	2009	2008
Tiers	513 730 \$	530 163 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	32 958	42 145
	<u>546 688</u>	<u>572 308</u>

9. Revenus reportés - dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu des dons en 2009 qui s'élevaient à 1 750 \$ pour l'exercice (3 630 \$ en 2008), ce qui porte le solde de ce compte à 95 807 \$ pour l'exercice (94 057 \$ en 2008).

10. Prestations de retraite et indemnités de départ

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2009 s'élèvent à 718 781 \$ (713 719 \$ en 2008), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Les indemnités ne sont pas capitalisées et seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2009	2008
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 537 536 \$	1 447 902 \$
Charge pour l'exercice	277 852	182 266
Indemnités versées pendant l'exercice	(82 270)	(92 632)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 733 118	1 537 536

11. Opérations entre apparentés

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 443 447 \$ (672 678 \$ en 2008) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des apparentés sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 :

- a) le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont la valeur s'élevait à 713 537 \$ (713 537 \$ en 2008).
- b) le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 57 000 \$ (47 000 \$ en 2008).
- c) le CCHST a reçu du Secrétariat du Conseil du Trésor des cotisations de l'employeur versées aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, dont la valeur s'élevait à 472 509 \$ (402 224 \$ en 2008).

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont le service de paye et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas compris dans l'état des résultats du CCHST, car aucune estimation n'est actuellement disponible.